

**LES SAVOIRS
INFO-DOCUMENTAIRES
DES ÉLÈVES :
ÉTAT DES LIEUX ET
PROPOSITIONS**

MEDIAODOC

N°15 - DÉCEMBRE 2015

ÉDITO

**CONNAISSANCES EN
INFORMATION-DOCUMENTATION
DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE EN FRANCE**

**VERS UN CURRICULUM
EN INFORMATION-DOCUMENTATION**



**FÉDÉRATION
DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**
25, rue Claude Tillier - 75012 Paris - contact@fabden.asso.fr

www.fadben.asso.fr

Sommaire

ÉDITO

2 Bernard Pochet, Paul Thirion.
*Évaluation des compétences informationnelles des étudiants.
Brève comparaison des enquêtes EduDOC et FADBEN*

CONNAISSANCES EN INFORMATION-DOCUMENTATION DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE EN FRANCE

Introduction de l'enquête **9**

Conclusion de l'enquête **11**

Pistes pédagogiques **16**

VERS UN CURRICULUM EN INFORMATION-DOCUMENTATION

40 Chapitre 8. Les programmes de l'information-documentation au collège
55 Chapitre 9. Les bases communes de l'information-documentation au lycée

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, engagée il y a deux ans et demi, a donné lieu à des publications multiples qui ont, ou vont transformer le quotidien des professeurs documentalistes. Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (juillet 2013), le décret sur les obligations réglementaires de service (août 2014), le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (avril 2015), les nouveaux programmes (novembre 2015) forment un nouveau creuset institutionnel important pour la profession.

L'émergence de ce nouveau contexte professionnel s'accompagne, dans le domaine associatif, de la poursuite d'une réflexion, engagée sur le temps long, qui porte sur les gestes pédagogiques et didactiques des professeurs documentalistes avec, notamment, le 10^e Congrès de la FADBEN, dont la thématique portait sur « Enseigner-apprendre l'information-documentation ». Mais il s'agit aussi, afin d'envisager le champ de la culture, ou des cultures de l'information dans leur globalité, d'évaluer au plus près les savoirs des élèves, objectif que vise l'enquête *Connaissance en information-documentation des élèves du secondaire en France* ; pour cette raison, le comité de rédaction de *Mediadoc* a souhaité y consacrer le présent numéro.

Le choix a été fait de regrouper les éléments d'analyse de cette enquête et la publication *Vers un curriculum en information-documentation*¹, pour proposer une double lecture sous forme de bilan et de perspective, afin de mieux cerner l'existant et les développements vers lesquels tend la profession, selon les savoirs dont l'acquisition est fondamentale par les élèves. En conséquence, la présentation de l'enquête, ses résultats, ainsi que les pistes pédagogiques qui sont développées depuis cette analyse, ont été extraits de la publication entière. Nous proposons ensuite les tableaux remaniés des chapitres 8 et 9 de la proposition de curriculum, dans lesquels sont proposés des notions, savoirs et commentaires pour chaque niveau du collège et du lycée. La construction éditoriale élaborée ici se donne pour objectif de permettre à chacun de penser son propre enseignement selon les propositions de pistes pédagogiques de l'enquête, mises en regard de la structuration des notions selon les quatre axes matriciels définis par le GRCDI, avec un curriculum développé selon des références multiples.



Pour sortir du contexte français, et afin de reprendre la méthodologie de l'enquête FADBEN, qui porte en partie sur une analyse comparative avec les enquêtes Crepuq (Québec-2003) et EduDOC (Belgique-2007), Bernard Pochet et Paul Thirion proposent aux lecteurs de revenir sur l'évaluation des compétences informationnelles des étudiants, en développant à leur tour une brève comparaison des enquêtes EduDOC et FADBEN. Si leur analyse critique démontre les limites inhérentes aux contextes nationaux, aux publics ciblés (élèves du secondaire en France et étudiants en Belgique) et aux représentations du savoir notamment, le constat est partagé sur le déficit enregistré à l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Pour y remédier, si les conclusions, prudentes, de l'enquête *Connaissance en information-documentation des élèves du secondaire en France* ne viennent pas révolutionner notre connaissance du sujet, elles s'inscrivent dans la continuité du travail de didactisation et de mise en scénario pédagogique des notions info-documentaires. L'emploi du terme notion pourra d'ailleurs être reproché quand celui de compétences semble devoir s'imposer, selon des acceptions plurielles qui ne le rendent malheureusement pas toujours lisible. A moins que celui de savoirs, plus englobant, ne lui soit préféré ? Il est en tout cas souhaitable que ces débats, précieux, qui questionnent le cadre des « éducations à », pour l'EMI notamment, qu'ils aient une portée sémantique ou épistémologique, participent d'une mise en œuvre commune dans les CDI, au bénéfice de nos élèves.

¹ <http://www.fadben.asso.fr/Vers-un-curriculum-en-information-346.html>

Évaluation

des compétences informationnelles

des étudiants

Brève comparaison des enquêtes

EduDOC et FADBEN

◆ Bernard Pochet, Paul Thirion

Réseau des Bibliothèques, Université de Liège, Belgique.

Introduction

C'est avec plaisir que nous avons répondu à l'invitation de Gildas Dimier à contribuer à ce numéro de *Mediadoc*. Le rapport, particulièrement fouillé et détaillé de l'*Enquête diagnostique des connaissances en information-documentation des élèves du secondaire en France*, réalisée par la FADBEN, et publié en mai 2015¹, avait toutes les raisons de nous interpeller.

En effet, comme le soulignent les auteurs du rapport, une enquête comparable a été réalisée en 2007 en Belgique francophone, dans le cadre d'un consortium momentané (Groupe EduDOC et Commission « Bibliothèques » du Conseil Interuniversitaire francophone)² (Thirion & Pochet, 2008 ; Thirion & Pochet, 2009).

Cette enquête faisait elle-même suite à celle menée par la CREPUQ³ en 2002 (Mittermeyer & Quirion, 2003; Mittermeyer, 2005). Une large part du rapport de l'enquête belge était consacrée à la comparaison des résultats des deux enquêtes. L'enquête de la FADBEN, dont il est question ici, a suivi la même logique, plus de 10 ans après la première étude mais en s'intéressant à des publics plus jeunes.

Cette troisième vaste enquête a donc d'emblée le mérite de compléter la perception que l'on peut avoir des compétences informationnelles des jeunes au début ou avant leur inscription à l'Université, de dégager des tendances lourdes qui dépassent les cadres temporels et géographiques et d'en déduire les champs d'actions prioritaires à développer dans le cadre des formations.

Ce travail nous paraît d'autant plus essentiel que l'acquisition d'une autonomie réelle des étudiants dans leurs démarches informationnelles et le développement de leurs capacités critiques sont généralement reprises comme compétences fondamentales. C'est notamment le cas dans l'ensemble des projets pédagogiques des institutions d'enseignement en Belgique francophone. Les moyens pour y tendre et les outils d'évaluation ne sont pas pour autant mis en œuvre.

Dans les lignes qui suivent, nous nous attachons plus particulièrement aux liens, différences et évolutions entre l'enquête EduDOC et l'enquête FADBEN.

¹ http://www.fadben.asso.fr/IMG/pdf/2015_05_21_synthese_enquete_papier.pdf

² Le groupe EduDOC était une Association Sans But Lucratif, elle a été dissoute en septembre 2010. Le Conseil Interuniversitaire francophone a été intégré dans un ensemble plus large, l'ARES (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur), il y a deux ans.

³ Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec.

Les objectifs

Dans les deux enquêtes, les objectifs étaient à la fois didactiques, éducatifs et professionnels. Toutes deux avaient pour objectifs de repérer les lacunes et de dresser un état des lieux. Sur la base des constats réalisés, elles voulaient ensuite proposer des pistes pédagogiques et permettre la construction d'un programme et la réalisation d'un curriculum en information-documentation.

En 2007, l'enquête EduDOC voulait aussi vérifier des perceptions, les quantifier et se servir de ces résultats comme outil de conviction.

L'enquête FADBEN s'attache par ailleurs à renforcer l'expertise didactique du professeur documentaliste. Depuis, en ce qui concerne la Belgique francophone, lieu d'étude de l'enquête EduDOC, la question de la formation informationnelle a progressé. Elle est entrée dans les institutions. Des formations à l'exploitation des ressources informationnelles y apparaissent de plus en plus souvent. Elles sont inscrites au cursus, en particulier des universités.

Le débat est cependant loin d'être clos. Le récent colloque ILIB15 (Pochet et al, 2015), organisé à Gembloux en mai 2015, a confirmé que ces préoccupations déjà anciennes étaient toujours terriblement d'actualité. Elles sont récurrentes, même si le métier de bibliothécaire et de formateur ainsi que le monde des bibliothèques ont profondément évolué en dix ans (Pochet et al., 2015).

Les pistes pédagogiques, les formations à mettre en place, le curriculum à écrire concernent l'enseignement secondaire pour l'enquête FADBEN et l'enseignement supérieur pour l'enquête EduDOC. Il s'agit toutefois des mêmes élèves, à un moment différent de leur parcours... les deux sont donc indispensables. Il faut néanmoins souligner que le contexte pédagogique dans l'enseignement secondaire français, comparé à la Belgique francophone, et plus exactement les efforts déployés en matière de formation informationnelle ne sont sans doute pas comparables.

Du côté des hypothèses, la deuxième hypothèse testée par la FADBEN (« *Comme celles des étudiants québécois et belges des enquêtes CREPUQ et EDUDOC, les connaissances et compétences des élèves du secondaire sont assez faibles et lacunaires* ») a malheureusement été confirmée. Et ce, malgré les efforts considérables déployés en la matière par des enseignants du secondaire en France. Heureusement, la première hypothèse (« *Les*

connaissances des élèves progressent de l'entrée du collège à la sortie du lycée ») se voit également confirmée. C'est une question qui n'avait pas été abordée dans l'enquête EduDOC et qui présente un intérêt indéniable. Cependant, la méthodologie de l'étude FADBEN ne permet pas de vérifier dans quelle mesure cette amélioration est bien liée aux efforts pédagogiques en matière d'exploitation de ressources informationnelles.

Dans l'enquête EduDOC, nous n'avons pas abordé la question de la typologie des compétences. La vérification de la troisième hypothèse (« *Si certains savoirs et savoir-faire se développent, ils sont assez peu conscientisés et ne relèvent pas d'un processus de conceptualisation et de construction des apprentissages. Ce sont des savoirs pratiques plus que des savoirs réflexifs. Les élèves réussissent donc mieux les questions mobilisant des connaissances de type procédural que de type déclaratif* ») est intéressante à plus d'un titre. Elle soulève le problème de la conceptualisation de l'objet « information » avec lequel les élèves travaillent, qu'ils utilisent, qu'ils manipulent.

Dans notre conception, ce sont les savoirs procéduraux qui priment. En effet, connaître la distinction théorique entre deux concepts est insuffisant. Ce qui importe avant tout, c'est que l'étudiant adopte des stratégies efficaces dans sa recherche informationnelle et soit capable de s'approprier des connaissances nouvelles.

Notre objectif ne devrait pas tant être de familiariser les étudiants à connaître le jargon du professionnel de l'information qu'à en faire des citoyens et des professionnels efficaces et critiques dans leur manière de résoudre leurs besoins informationnels (par exemple la notion de l'acte de publication).

Enfin, les variables « niveau socio-culturel » (de la famille), « choix des études supérieures » et « durée des études secondaires » n'ont pas été prises en compte dans le questionnaire FADBEN.

Ces variables nous avaient permis de confirmer que le niveau socio-culturel de la famille, le choix des études supérieures et le parcours dans l'enseignement secondaire (durée) avaient une influence sur le niveau de performance. A contrario, nous avons vérifié qu'avoir une connexion Internet à la maison n'améliorait pas le niveau de performance.

Échantillons

Les populations sondées sont très différentes. Dans l'enquête EduDOC, il s'agissait d'étudiants qui quittaient l'enseignement secondaire pour entamer un cursus dans l'enseignement supérieur (universitaire ou non). Ces étudiants devaient de plus être des primo-arrivants, n'ayant aucune expérience préalable dans l'enseignement supérieur⁴. Nos interlocuteurs institutionnels étaient les autorités et les services des inscriptions des établissements d'enseignement supérieur et des universités.

Du côté de la FADBEN, ce sont les élèves des collèges et lycées qui ont été testés. Ils ont été répartis en différents échantillons non aléatoires sélectionnés sur la base du moment de leur cursus et des établissements. Par ailleurs, la participation ne pouvait se faire que sur la base du volontariat des professeurs documentalistes qui s'engageaient dans le projet, ainsi que de l'accord de leur chef d'établissement.

Comme indiqué dans le rapport, ce sont les élèves de terminale des lycées généraux et techniques (LGT) qui peuvent être comparés aux étudiants évalués dans l'enquête EduDOC (et CREPUQ).

Il convient cependant de se demander si, dans leur globalité, les élèves sortant du cursus du secondaire en France sont bien comparables à ceux choisissant d'entrer dans le supérieur. Autrement dit, est-ce que le niveau de performance des élèves des classes terminales LGT et qui poursuivent des études supérieures⁵ est en soi identique au niveau de performance de ceux qui ne poursuivent pas d'études supérieures. Il nous semble difficile de répondre *a priori* par l'affirmative.

Dans cet exercice de comparaison, la taille de l'échantillon pose aussi question. Dans l'enquête EduDOC, sur les 4388 questionnaires envoyés à la suite d'une sélection aléatoire, 1868 ont été reçus en retour⁶ et 1715 ont été validés.

Du côté de l'enquête FADBEN, le panel complet comptait plus de 9000 élèves et 235 établissements. Cependant, pour les élèves des classes terminales LGT, seuls 684 questionnaires ont été validés pour la France entière, soit moins de la moitié du panel de l'enquête EduDOC, qui ne concernait que la Belgique francophone.

L'objectif d'échantillonnage des auteurs de l'étude portait sur 4900 étudiants dans cette catégorie. Les contraintes bien compréhensibles liées au

calendrier de passation de l'enquête, au moment d'examens importants de fin de cycle, expliquent ce faible taux de participation.

Ce taux de représentativité doit donc être pris en compte dans l'interprétation des résultats. Rien n'est dit de l'éventualité d'intervention d'une variable parasite dans la constitution de cet échantillon. Les classes terminales LGT ayant participé à l'enquête sont-elles en tous points comparables aux autres ou possèdent-elles des caractéristiques particulières, socio-économiques ou autres, qui les ont amenées à participer et qui seraient également en lien avec la performance informationnelle ?

Questionnaires

Alors que les enquêtes EduDOC et CREPUQ étaient très semblables (mêmes questions avec seulement quelques adaptations locales), l'enquête FADBEN est différente à plus d'un titre. Nous avons déjà décrit les différences au niveau des échantillons et des objectifs.

La structure des questionnaires est aussi très différente (Tableau 1). Les questionnaires CREPUQ et EduDOC étaient articulés autour de 5 thèmes, celui de la FADBEN autour de 7 notions organisatrices.

**Tableau 1 :
structure des questionnaires**

CREPUQ/EduDOC : thèmes	FADBEN : Notion organisatrice
Identification des concepts	Information
Stratégies de recherche	Document
Types de documents	Source
Outils de recherche	Indexation
Exploitation des résultats	Espace informationnel
	Recherche d'information
	Exploitation de l'information

Note : il n'y a pas de parallèle entre les deux colonnes

Le questionnaire FADBEN est aussi plus conséquent. Il compte 30 questions dont la moitié est inspirée ou reproduite des enquêtes précédentes (qui comptaient 20 questions).

⁴ 150 questionnaires se sont avérés avoir été complétés par des étudiants qui avaient déjà été inscrits antérieurement dans l'enseignement supérieur et ne répondaient dès lors pas à notre définition de primo-arrivants. Ils ont été éliminés de l'échantillon.

⁵ Dans le cas de l'enquête EduDOC, ce sont seulement ces étudiants -à qui sont évalués.

⁶ Soit un taux de réponses de 42,57%. Au Québec, le taux de réponses était de 56,9%.

Les nouvelles questions apportent un éclairage complémentaire intéressant. En 2007, en créant l'enquête EduDOC, nous avons le choix de rester le plus proche possible de l'enquête originale ou de nous en écarter. Cette seconde option nous aurait permis d'intégrer des questions et des propositions de réponses plus en lien avec l'évolution du paysage informationnel et de ses outils. C'est cependant la première piste que nous avons en définitive privilégiée. Elle nous permettait de comparer précisément nos données avec celles de l'étude de la CREPUQ.

L'enquête de la FADBEN, en privilégiant l'autre option, rend les comparaisons plus difficiles mais permet d'appréhender des problématiques actualisées. Ainsi, le questionnaire FADBEN aborde les questions, actuelles et cruciales, de l'usage des réseaux sociaux et de la pratique de la veille. Lors des enquêtes précédentes, ces notions n'étaient pas encore d'actualité comme aujourd'hui. Ces ajouts sont d'autant plus intéressants qu'ils réduisent l'orientation peut-être un peu trop « bibliothèque » et « milieu académique » des questionnaires CREPUQ et EduDOC.

Dans le registre des différences, il faut également souligner que les outils proposés dans les CDI sont bien différents des outils auxquels sont « confrontés » nos étudiants pendant leur cursus dans l'enseignement secondaire. Le questionnaire fait plusieurs fois référence aux catalogues des CDI et se base sur les caractéristiques de ceux-ci (questions 1, 2, 3, 11, 12, 17 et 26). Dès lors, lorsqu'il est question par exemple de thésaurus (question 12) ou de trouver des articles (question 1), des différences majeures apparaissent. Celles-ci signent sans doute plus des différences de contexte que de compétences.

Le thésaurus tel qu'il est conceptualisé dans les enquêtes CREPUQ et EduDOC est une entité à part, à résonance académique, de gestion d'un vocabulaire contrôlé. Dans l'enquête FADBEN, il est question de « la liste des mots contrôlée par le logiciel documentaire », le catalogue du CDI en l'occurrence. Malgré cette différence, cette question a néanmoins été retenue dans les questions comparables, l'utilisation d'un vocabulaire spécialisé, contrôlé, étant le point focal.

Dans les enquêtes CREPUQ et EduDOC, la recherche d'articles est supposée être réalisée dans les bases de données (bibliographiques). L'idée

était de vérifier si les étudiants qui accédaient à l'enseignement supérieur avaient connaissance de l'existence d'outils spécialisés pour la recherche d'articles. Lorsqu'il est question de les trouver via le catalogue du CDI, on pourrait penser qu'ils préfigurent (très partiellement) les outils *discovery* actuellement implantés dans les universités (Renaville & Richelle, 2013).

À l'époque, les outils *discovery*, s'ils existaient, n'étaient pas encore généralisés. Il faut d'ailleurs souligner que le déploiement de ces outils, comme d'ailleurs d'autres évolutions technologiques observées ces dernières années, a changé la manière d'appréhender un certain nombre de problématiques liées à l'accès à l'information. Ainsi, il n'est pas sûr que tout ce qui était considéré comme bonnes ou mauvaises réponses dans notre enquête de 2007 serait toujours considéré de la même manière aujourd'hui. Il en est de même pour un certain nombre de questions de la FADBEN. Aujourd'hui par exemple, pour trouver des articles de périodique sur un sujet, l'utilisation de *Google* (qui présente d'emblée les résultats de *Google Scholar*) est sans doute au moins aussi pertinente que l'utilisation du seul catalogue informatisé du CDI (dont le périmètre est limité aux dépouillements des acquisitions en périodiques du CDI). Pour toutes ces raisons, la question 1 n'a pas été retenue dans les questions comparables.

Comparaisons

Les questions⁷ 2 (Encyclopédie), 3 (Traduction en mots-clés), 5 (Type de références), 9 (Opérateur booléen «OU»), 10 (Bibliographie), 11 (Index de recherche), 13 (Mots significatifs), 15 (Revue) et 16 (Opérateur booléen «ET») ont été retenues parce que les modifications introduites par la FADBEN ne changent pas les compétences évaluées. La question 12 (Vocabulaire contrôlé) a aussi été retenue (voir plus haut).

Les limites du logiciel *LimeSurvey*, utilisé dans l'enquête FADBEN, réduisent les comparaisons possibles pour les questions à réponses multiples. Chaque item étant comptabilisé séparément, ces questions n'ont pas pu être traitées correctement. Dès lors, les questions 17 (Catalogue), 18 (Évaluation de l'information (Internet)), 20 (Revue scientifique) et 24 (Éthique/plagiat) ont dû être éliminées de notre comparaison.

⁷ En utilisant la numérotation du questionnaire de l'enquête de la FADBEN.

Nous considérons en effet, pour ces quatre questions, que la réponse ne peut être considérée comme bonne (de manière dichotomique) que si toutes les bonnes réponses sont sélectionnées.

Par exemple, pour la question 20 :

Parmi les énoncés suivants, j'identifie celui ou ceux qui décrivent bien les articles publiés dans les revues scientifiques :

1. Ils présentent de l'information scientifique vulgarisée
2. Ils fournissent une liste de références bibliographiques
3. Ils décrivent la méthodologie de recherche utilisée
4. Ils ont été évalués par un comité de lecture avant leur publication
5. Aucune de ces propositions
6. Je ne sais pas (dans ce cas, je ne coche que cette case)

Tableau 2 : comparaison des questionnaires EduDOC et FADBEN

Thème	Numéro EduDOC	Concept	Numéro FADBEN	Comparable ?	Choix multiple ?	Moyenne EduDOC	Moyenne FADBEN
1 : Identification des concepts	4	Mots significatifs					
	8	Mots significatifs					
	13	Mots significatifs	13	oui	non	68,1	62,4
2 : Stratégie de recherche	2	Traduction en mots-clés	3	oui	non	72,2	64,3
	9	Opérateur booléen «OU»	9	oui	non	26,7	22,9
	11	Index de recherche	11	oui	non	19,8	20,5
	12	Vocabulaire contrôlé	12	oui	non	10,7	44,9
	16	Opérateur booléen «ET»	16	oui	non	33,8	40,0
3 : Types de documents	3	Encyclopédie	2	oui	non	59,0	54,7
	15	Revue	15	oui	non	88,3	84,2
	20	Revue scientifique	20	oui	oui		
4 : Outils de recherche	1	Base de données	1	non	non		
	6	Moteur de recherche					
	7	Catalogue					
	14	Métamoteur					
	17	Catalogue	17	non	oui		
5 : Exploitation des résultats	5	Type de références	5	oui	non	21,3	77,5
	10	Bibliographie	10	oui	non	57,0	30,4
	18	Évaluation de l'information (Internet)	18	oui	oui		
	19	Éthique	24	non	oui		

note : pour le questionnaire FADBEN, ne sont reprises que les 15 questions dérivées du questionnaire EduDOC

Si un étudiant ne coche pas simultanément les cases 2, 3 et 4, on peut raisonnablement penser qu'il ne sait pas ce qu'est un article publié dans une revue scientifique.

La question 24 a également été écartée parce que dans la question reprise par la FADBEN, le terme plagiat est explicitement utilisé. Il attire l'attention sur le concept ce qui, peut-on supposer, a une influence sur le choix des réponses.

En définitive, seulement 10 des 15 questions reproduites dans le questionnaire FADBEN peuvent être jugées équivalentes. Les performances moyennes des deux groupes (EduDOC et FADBEN) testés sont reprises dans le tableau 2.

Ne disposant pas de la dispersion (écart-type) des moyennes de performance, il n'est guère possible de vérifier si celles-ci sont statistiquement différentes d'une enquête à l'autre. Les moyennes seules ne fournissent qu'une information partielle. Nous pouvons néanmoins souligner des tendances, dans un sens (performances supérieures) ou dans l'autre (performances moindres).

Avec toutes les réserves (développées plus haut) que l'on peut attacher à la comparaison, si on se limite aux 10 questions que nous pensons pouvoir comparer, on observe une évolution de la moyenne générale. La moyenne (pour les 10 questions retenues) passe de 45,7 à 50,2.

Nous nous attendions cependant à une différence plus marquée. Dans l'enquête EduDOC, nous avons émis l'hypothèse (notre quatrième hypothèse) que « *la fréquentation d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation au cours de l'enseignement secondaire favorise le niveau de performance* ». Cette hypothèse avait été confirmée par notre l'enquête. Nous avons constaté que la moyenne de performance allait croissant en fonction du degré de fréquentation des bibliothèques au cours de l'enseignement secondaire.

Une analyse de variance montrait que cet effet était très significatif.

Vue de Belgique, où la présence d'une bibliothèque dans l'enseignement secondaire est loin d'être la règle, la France apparaît comme un modèle avec des CDI implantés dans toutes les écoles et un statut officiel de professeur documentaliste.

Les questions 5 et 12 influencent par ailleurs massivement cette moyenne.

Pour la question 5, une part de l'explication de la différence vient peut-être du fait que les exemples de références choisis permettent de détecter facilement le type de document dont il est question. Le nom du périodique (*Science & Vie Junior*) est sans doute bien connu d'un certain nombre d'élèves de terminale. C'est donc plus le contenu des références que leur structure qui permettrait de distinguer les types de documents.

Pour la question 12, le choix de parler de « la liste des mots contrôlée par le logiciel documentaire » plutôt que de « thésaurus » introduit également un biais (voir plus haut).

Enfin, à plusieurs reprises, l'étude FADBEN présente les résultats obtenus par la CREPUQ, EduDOC ainsi que les leurs comme se situant sur un même *continuum* historique. Elle parle d'une évolution globale des compétences sur ces questions. Il nous est difficile de souscrire à cette interprétation car au-delà de la différence temporelle, ces études s'adressent à des échantillons représentant des populations placées dans des contextes différents. On ne peut les réduire. Il nous paraît donc difficile de considérer que les différences observées puissent s'expliquer par une évolution globale, au niveau international, de ces compétences.

Conclusions

Ce qui frappe à la lecture parallèle des trois études, c'est que, même si l'enquête FADBEN met bien en évidence les progrès réalisés tout au long de l'enseignement secondaire, du collège aux classes terminales de lycée (au moins dans sa filière LGT), des lacunes à l'entrée de l'enseignement supérieur restent encore fort présentes dans les trois pays. Même en France, malgré les efforts déployés dans l'enseignement secondaire. Ce constat est d'autant plus inquiétant qu'il concerne des compétences procédurales fondamentales. C'est particulièrement le cas pour la transformation d'un besoin documentaire initial en question documentaire basée sur une logique booléenne ou pour ce qui a trait à la typologie de l'information et à ses caractéristiques.

Ces résultats devraient amener les enseignants à réinterroger leurs pratiques et à adapter celles-ci. Ils doivent s'assurer que les fondamentaux sont acquis à l'issue de l'enseignement secondaire. Ces résultats invitent aussi à remettre en cause un certain nombre d'évidences pour les professionnels des bibliothèques alors que les évolutions technologiques ne correspondent peut-être plus à la réalité des besoins, ni même des pratiques cognitives des élèves.

Ces enquêtes nous interrogent également sur la nécessité de disposer d'outils, de niveau national, voire international, pour évaluer de manière standardisée ces compétences généralement reprises dans tous les contrats pédagogiques des établissements.

Bibliographie

Mittermeyer D., 2005. Incoming first year undergraduate students: how information literate are they? *Educ. Inf.*, 23(4), 203–232.

Mittermeyer D. & Quirion D., 2003. *Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises*, Montréal.

Pochet B. et al. eds., 2015. *Former aux compétences informationnelles à l'heure du Web 2.0 et des discovery tools - Actes du colloque du 18 mai 2015.*, Bruxelles: ARES/BICfB.

Renaville F. & Richelle L., 2013. Déploiement de la solution discovery Primo à l'Université de Liège. *Cah. Doc.*, 67(4), 41–67.

Thirion P. & Pochet B. eds., 2008. *Enquête sur les compétences documentaires et informationnelles des étudiants qui accèdent à l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique* : Rapport de Synthèse, Bruxelles : Groupe EduDOC.

Thirion P. & Pochet B., 2009. Information Literacy in Students Entering Higher Education in the French Speaking Community of Belgium : lessons learned from an evaluation. *IFLA J.*, 35(2), 152–170.

Connaissances en information-documentation des élèves du secondaire en France

Introduction

C'est au milieu des années 2000, alors que la didactique de l'information-documentation commençait à livrer ses premiers travaux sur les savoirs à enseigner, que s'est posée avec acuité la question des connaissances des élèves. Afin de rendre plus efficaces et plus pertinentes les formations, ne fallait-il pas commencer par dresser l'inventaire de ce qu'ils savaient déjà et de ce qu'ils ignoraient encore, au début comme à la fin de leur cursus dans le secondaire ? Après trois décennies de formations principalement axées sur la méthodologie documentaire et la maîtrise de l'information (information literacy), et au commencement d'un nouveau paradigme pédagogique orienté vers ce que l'on nommait alors la culture de l'information, et qui correspond aujourd'hui à l'éducation aux médias et à l'information, il semblait largement temps de dresser le bilan de l'action de l'école en matière d'apprentissages info-documentaires. Si les années 80 avaient établi l'intérêt de la médiation documentaire dans les apprentissages disciplinaires du secondaire et les années 90 celui du rapport à l'affiliation des étudiants dans le supérieur, les années 2000 allaient élargir ces enjeux à la construction de la citoyenneté et de l'employabilité.

Aujourd'hui, la prise de conscience de la nécessité de détenir un solide bagage de culture, de compétences et de connaissances info-documentaires semble réelle pour tous les acteurs de la société civile, notamment depuis que l'internet et le web 2.0 ont densifié notre environnement informationnel, médiatique et numérique. Les yeux se tournent donc vers l'institution École, responsable de l'organisation des études, des programmes et des personnels, pour interroger son action dans la construction de ce bagage.

Partant de l'expérience vécue par les élèves du

secondaire, il est sans doute préférable de parler de « parcours » plutôt que d'enseignement, ou même de formation, pour qualifier la discontinuité des apprentissages qu'ils ont effectués. À part une formation initiale reçue en 6e, selon des modalités très disparates et des contenus laissés à l'appréciation des acteurs locaux que sont les professeurs documentalistes de chaque établissement, on sait qu'ils n'ont bénéficié par la suite que de séances ponctuelles, semées au gré des opportunités saisies dans les programmes disciplinaires et à l'occasion de quelques dispositifs éducatifs et pédagogiques. Opportunités entretenues par des partenariats flottants et des bonnes volontés, le tout assujéti à de fortes contraintes de temps et d'énergie. Que reste-t-il donc de ces apprentissages à la fin du lycée, au terme de ces sept années que dure le secondaire ? Le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) sur l'articulation entre « Documentation et formation », publié en décembre 2014, semble tirer les conséquences de cet état de fait. Il constate en effet que les étudiants « ne semblent guère familiarisés aux nouvelles technologies de recherche » et qu'ils conservent « un fort attachement aux documents papier ». Peut-on espérer une amélioration lorsque l'on apprend que moins de 13% de la population étudiante bénéficie d'une formation documentaire intégrée dans un cursus ? (IGB 2013) Il est par ailleurs étonnant de constater qu'il n'existe aucune évaluation nationale qui rende compte des compétences et des connaissances acquises dans le domaine de l'information-documentation. Aucune grille d'évaluation, aucun indicateur proposé sur un support institutionnel ne permet de se faire la moindre idée de ce que les élèves acquièrent au cours et au terme de leurs années de collège et de lycée. Ces savoirs scolaires ne semblent pas être considérés comme

tels puisqu'ils n'apparaissent pas, hormis une dispersion non rationalisée dans divers programmes disciplinaires, dans les certifications nationales de fin de cycle, le brevet des collèges et le baccalauréat. Il existe bien les validations du B2i, mais peut-on les compter au rang d'évaluation nationale alors qu'elles ne font l'objet d'aucun bilan national ? Ces validations sont par ailleurs aléatoires et peu fiables, réalisées par des acteurs non formés, sans formation dispensée aux élèves en amont et dont les contenus confondent compétences instrumentales et compétences procédurales tout en excluant les connaissances. Pourtant, disposer de données évaluatives, significatives et objectives, permettant de juger des performances d'une génération d'élèves au terme d'un cursus, semble une condition indispensable pour nourrir la réflexion didactique et pédagogique, et engager les acteurs dans un processus d'amélioration des situations d'enseignement-apprentissage. Ainsi la mesure des résultats obtenus au terme d'une formation engage-t-elle de manière rétro-active ses responsables en leur fournissant les informations dont ils ont besoin pour se rendre encore plus efficaces.

C'est bien là le but et l'intérêt d'une telle démarche évaluative que de renforcer la cohérence et la pertinence des actions de formation. Faute de quoi, les professeurs documentalistes, principaux responsables de l'enseignement de l'information-documentation, sont contraints de naviguer à vue. Privés d'une vision générale des attendus et des aboutissements de leur action, ils en restent souvent à ce qu'ils expérimentent localement, à ce qu'ils observent au cas par cas et aux constats subjectifs qu'ils en tirent. Limités par les contextes particuliers dans lesquels ils exercent, sans ouverture suffisante à ce que produit et ce à quoi aboutit la profession dans son ensemble, ils sont condamnés à n'être que d'éternels pionniers et explorateurs du domaine qu'ils sont censés couvrir et baliser. Comment dès lors établir des projets de formation et des progressions solides et rationnelles ? L'évaluation des connaissances et des compétences acquises par les élèves tout au long de leur cursus dans le secondaire, menée ici, peut apporter ces repères objectifs dont les professeurs documentalistes ont besoin pour travailler et se constituer en tant que profession en charge d'un enseignement spécifique. Les données récoltées devraient également alimenter la réflexion sur l'élaboration

d'un curriculum en information-documentation. Elles offrent la possibilité de vérifier les niveaux de maîtrise acquis ou en voie d'acquisition, d'identifier les lacunes et de mesurer leur importance, de repérer les besoins et de les ordonner en priorités. L'enquête diagnostique de la FADBEN, conduite de 2011 à 2012 pour les niveaux 6^e, 3^e, 2nde et Terminale, entend apporter de telles réponses aux professeurs documentalistes, bien entendu, mais également à tous les acteurs responsables de la construction de l'information-documentation en France, chercheurs, institutionnels et professionnels divers. Des données rapportées et analysées peuvent contribuer à renouveler la réflexion sur l'organisation et les contenus de ces apprentissages et, si possible, conduire à faire offre de formation au travers de suggestions didactiques et pédagogiques.

La significativité de l'enquête est en partie établie par le nombre important d'élèves, autour de 9000, testés sur ces quatre niveaux. Cela représente 235 établissements répartis dans 30 académies et 624 classes sollicitées. Le questionnaire proposé présentait 30 questions, dont la moitié reprenait un questionnaire de référence bâti par des universités du Québec (CREPUQ) en 2003, afin de pouvoir établir des comparaisons, et l'autre moitié proposait des questions inédites couvrant des compétences et des connaissances jugées plus en phase avec les apprentissages actuels. Les questions proposaient des choix uniques et multiples. Leur formulation pouvaient être de type procédural (axée sur la stratégie) ou déclaratif (axée sur la connaissance), comprenant des analyses de cas.

L'équipe de travail, constituée dès la fin de l'année 2009, a rassemblé quatre professeurs documentalistes en poste et deux formateurs ESPE.

Le document de synthèse de l'enquête FADBEN s'ouvre sur une présentation des buts recherchés et des moyens méthodologiques et techniques mobilisés pour les atteindre. Les résultats et analyses sont ensuite exposés selon l'ordre des sept notions organisatrices définies par le groupe de travail FADBEN sur les savoirs scolaires en information-documentation (2007). Avant que ne soient proposées des pistes pédagogiques pour renouveler la réflexion sur les situations d'enseignement-apprentissage, trois synthèses permettent de s'approprier les résultats de l'étude, dont un bilan sur les comparaisons internationales qui peuvent être établies avec l'enquête française.

Conclusion

Au terme de cette étude, il est frappant de constater à quel point l'étendue des savoirs scolaires de l'information et de la documentation, incluant les médias anciens et nouveaux, est large. Les 30 questions qui composent ce questionnaire ne sauraient donner la complète mesure de ce dynamique champ de savoir dont nous découvrons régulièrement les nouveaux objets au rythme de l'avancée des Sciences de l'information et de la communication, des progrès technologiques et des pratiques que ceux-ci génèrent. Les résultats de cette enquête, menée sur plus de 9000 élèves, apportent ainsi une foule de données importantes qui intéresseront le chercheur, le législateur comme le professionnel. Ils leur permettent d'obtenir une photographie assez précise de l'état des connaissances info-documentaires des élèves du secondaire aujourd'hui, et ainsi leur font prendre conscience des enjeux et des défis qui les attendent, chacun à sa mesure et selon son rôle, pour faire en sorte que tous les élèves, à la sortie du secondaire, soient en possession d'une substantielle culture de l'information qui les prédispose à vivre bien dans une société où prévaut l'information sous toutes ses formes, documentaire, médiatique et numérique.

Mais l'amplitude de cette enquête ne peut et ne doit pas faire oublier que la présence de contraintes et de certains biais propres au questionnaire et à l'analyse des résultats peut nous amener, dans certains cas, à en relativiser quelque peu les conclusions.

Ainsi, s'agissant du questionnaire, il est évident que toutes les notions du champ de l'information-documentation n'ont pu être testées et qu'il a fallu faire des choix, lesquels impliquent certainement des orientations particulières et, inversement, des occultations que l'on peut regretter. Le parti pris de s'inscrire, au moins en partie, dans la continuité d'un questionnaire fortement orienté vers des compétences procédurales et daté de 2003 n'est

pas sans incidence sur les objets étudiés, même si notre questionnaire a tenté de le compléter et de l'actualiser. La transposition des questions qui en a découlé, notamment pour le niveau 6^e, a pu également constituer un risque pour l'objectivité des comparaisons, et nous avons vu que, dans de rares cas, il est vrai, l'aide dans la formulation apportée aux élèves de ce niveau a pu avoir une incidence sur les résultats. Plus généralement, et cela vaut pour le questionnaire initial du CREPUQ, comme pour tout questionnaire d'ailleurs, mais il est toujours bon de le rappeler, l'angle du questionnement, la présentation de la notion visée, la formulation utilisée et les propositions de réponses choisies sont de nature à introduire des biais qui vont favoriser, gêner ou influencer les réponses. C'est ainsi que nous avons remarqué que le type de connaissance mobilisée au travers des questions entretenait un rapport avec le taux de réussite enregistré. Nous constatons que les questions de type déclaratif, sollicitant un savoir, sont, davantage que les questions de type procédural qui interrogent une stratégie à partir de mises en situation, associées à des réussites de la part des élèves interrogés, alors que nous nous attendions à l'inverse. Mais cette affirmation doit être relativisée par le fait que les questions de type déclaratif sont plus nombreuses et surtout, pour beaucoup d'entre elles, à choix multiple, augmentant par là même la possibilité de donner au moins une des réponses exactes.

Le traitement des résultats, malgré toutes les précautions prises, a pu également rencontrer des difficultés qui ont nécessité des arbitrages pouvant être discutés. Comment arrêter, par exemple, un seuil à partir duquel on jugera que les élèves ont réussi ou, à l'inverse, qu'ils ont échoué ? Celui-ci est-il à généraliser ou ne vaut-il que pour certaines questions et pour des niveaux particuliers ? Par delà le traitement des réponses considérées exactes, la lecture des réponses erronées pose, dans de nombreux cas, des problèmes d'interprétation importants. On est en droit de se

demander à chaque fois ce qui peut en être la cause entre un manque de connaissance, ce qui est l'objet du test, une difficulté de compréhension due à la maîtrise insuffisante du vocabulaire requis, ou encore l'absence d'expérience de l'élève qui l'empêche de se projeter dans la situation qu'on lui présente. Une toute autre difficulté concerne la valeur relative à accorder aux résultats de l'un et l'autre niveau quand celui de Terminale de lycée professionnel apporte 105 questionnaires à traiter en comparaison des 684 de Terminale de lycée général et technologique ou des 3503 du niveau 6^e.

Ces quelques rappels nécessaires étant faits, qui n'ont pour but que de nous rappeler la prudence en la matière, il nous faut passer à la revue des résultats significatifs de l'enquête.

Tester les connaissances des élèves de 6^e à l'entrée du secondaire avait valeur d'évaluation diagnostique. Outre le fait que celle-ci allait permettre de mesurer les progrès réalisés en fin de collège notamment, elle donnait à voir ce que ces élèves pouvaient avoir acquis lors des cycles du primaire.

Le questionnaire étant cependant pensé pour le secondaire, il ne faut donc pas s'étonner de constater la faiblesse des résultats obtenus. C'est ainsi qu'un élève de 6^e sur deux seulement maîtrise au moins partiellement six des 24 notions du test. Il s'agit principalement de la reconnaissance d'un droit de l'information, de l'identification de différents types d'information, de la conscience de l'acte de publication lorsque l'on dépose une photographie sur Facebook et de la connaissance des principales fonctions du catalogue documentaire. Ce que les élèves de 6^e savent le mieux, pour au moins deux tiers d'entre eux, c'est que le catalogue permet de trouver des livres et que les réseaux sociaux numériques permettent de « retrouver ses amis ». C'est, également, attacher le type d'information « imaginaire » à un roman et reconnaître qu'une page web sur les animaux est un document. En revanche, les lacunes sont bien évidemment nombreuses. Les deux tiers d'entre eux ignorent totalement ou partiellement 18 des

24 notions testées. Les lacunes les plus criantes concernent le fonctionnement d'un moteur de recherche, l'étendue des figures de l'auteur, l'existence d'un langage contrôlé, le fait qu'un clip puisse être considéré comme un document ou encore la lecture d'une référence bibliographique.

À la sortie du collège, les élèves sont à présent un tiers à connaître totalement ou partiellement sept des 25 notions testées. Cinq d'entre elles étaient déjà dans le peloton de tête du niveau 6^e, avec pour le moins un taux accru, ce qui est le cas de la notion « Catalogue ». Les autres se trouvent enrichies de la reconnaissance de nouvelles caractéristiques ou fonctions venant compléter la maîtrise de la notion (Réseaux sociaux, Publication, Droit de l'information, Document). La notion d'« Auteur collectif » fait son apparition dans ce palmarès, ainsi que celle d'« Identité numérique » notamment par la prise de conscience des traces laissées et l'absence d'anonymat, tandis que régresse étrangement l'identification des différents types d'information. Ceci ne doit pas cacher le fait que les lacunes des élèves de 3^e restent nombreuses. Pour deux tiers d'entre eux, 12 des 25 notions testées demeurent encore totalement ou partiellement ignorées. Signalons tout d'abord que quatre notions étrangères aux élèves de 6^e ont disparu des points noirs de cette fin de 3^e : la connaissance du fonctionnement des moteurs de recherche, la lecture d'une référence bibliographique, les principales fonctions du réseautage et la qualification de plagiat pour un devoir copié semblent mieux connues des élèves de 3^e. Pour autant, neuf des 12 notions méconnues étaient déjà présentes en 6^e : l'incapacité à identifier une source scientifique ou à considérer un clip vidéo comme un document, la méconnaissance des opérateurs « ET » et « OU », du champ « sujet » dans une recherche sur un auteur ou de la possibilité qu'offre le catalogue de trouver des articles de périodiques, l'ignorance de ce que représente le langage documentaire ou de l'intérêt d'une bibliographie dans une stratégie de recherche et, toujours, celle du classement des résultats opéré par les moteurs de recherche. L'incapacité

à identifier une information de type scientifique s'ajoute à cette liste, ainsi que la méconnaissance des conditions de la veille, notion qui n'était pas proposée au niveau 6^e.

Le niveau 2^{de}, englobant les lycéens de lycée général et technologique et ceux de lycée professionnel, reprend majoritairement les meilleurs résultats du niveau 3^e et voit ses taux de réussite très légèrement en hausse. C'est le cas des notions de « Catalogue », de « Publication » (droit et caractéristiques) et d'« Identité numérique ». Les notions de « Réseautage » et d'« Auteur collectif » stagnent tandis que celle de « Document » (la page web sur les animaux) régresse un peu. A ces sept notions reconnues totalement ou partiellement par plus des deux tiers des 2^{des}, il faut ajouter la reconnaissance du périodique comme type de document, huitième notion, qui progresse étonnamment de 10 points depuis la fin de la 3^e. À l'autre extrémité de l'échelle des réussites, les méconnaissances des élèves de 2^{de} sont également très similaires à celles de la fin de 3^e, à part les deux exceptions suivantes : la notion d'opérateur « ET » a progressé de 10 points et disparaît donc des points noirs, ce qui ne s'explique pas, tandis qu'apparaît au contraire plus nettement celle de la fonction collaborative des réseaux sociaux. Il en va de même pour la reconnaissance de certains types de document (clip, BD) qui perdent plus de 10 points en 2^{de}.

Un bond appréciable est à remarquer en Terminale LGT, où 10 notions sur les 26 testées sont connues totalement ou partiellement d'au moins trois quarts des lycéens. Ce sont même 12 notions qui le sont des deux tiers d'entre eux, soit cinq de plus qu'à l'entrée de la 2^{de}, mais toutes filières confondues. Les meilleures réussites concernent, par ordre décroissant, les fonctions de socialisation et de mutualisation des réseaux sociaux, le droit de l'information régissant la publication, les documents que le catalogue permet de trouver, les conséquences de l'utilisation des réseaux sociaux sur son identité numérique (traces, anonymat relatif, mais excluant la possibilité de limiter

les accès à ses amis), les principaux exemples de publication, l'intérêt d'un périodique, la définition classique du plagiat (mais excluant la copie d'un devoir), l'autorité d'un site, la reconnaissance de la référence bibliographique d'un article de périodique et l'identification d'un auteur collectif (mais aux dépens d'autres figures de la notion d'auteur). Deux autres notions ne sont reconnues que par deux tiers des élèves. Ce sont la notion de « Document », mais restreinte à deux types seulement (BD et diaporama) et la notion d'« Évaluation de l'information », concernant la qualité de l'information (présence de la date de publication) et la responsabilité du site, mais excluant l'autorité de contenu. Pour autant, il reste que deux tiers des notions testées ne sont pas suffisamment maîtrisées, totalement ou partiellement. Parmi celles-ci, relevons-en huit qui sont particulièrement ignorées par au moins les deux tiers des élèves de Terminale LGT. Il s'agit, par ordre croissant de difficulté, du principe de classement des moteurs de recherche, du champ « sujet » du masque de saisie dans une recherche sur un auteur, de la notion d'indexation automatique, de l'opérateur « OU », de la reconnaissance de certains types de document (clip vidéo), de la méthodologie de la veille, de l'intérêt que constitue une bibliographie dans le cadre d'une recherche ou du catalogue informatisé du CDI pour la recherche d'un article de périodique. Estimées comme étant des notions cruciales, et considérant que ne sont exposés là que les exemples les plus criants, il est étonnant, voire désolant, de constater qu'elles sont loin d'être acquises en fin de cursus pour la filière LGT. Ce bagage culturel insuffisant, s'agissant de l'information-documentation, risque de peser sur la réussite des études à venir dans le supérieur.

Les précédentes enquêtes réalisées auprès d'étudiants en début de première année universitaire au Québec par le CREPUQ en 2003 et en Belgique francophone par EDUDOC en 2008 permettent d'effectuer des comparaisons sur le plan international dans la décennie écoulée à partir de 15 questions communes. Le bilan, somme toute mitigé, fait apparaître des évolutions allant dans

un sens comme dans l'autre. Le seul point véritablement en faveur des élèves français concerne la lecture d'une bibliographie. D'autres notions apparaissent également mieux maîtrisées, mais l'avance est plus relative. Il s'agit de la connaissance théorique et stratégique du catalogue, de l'intérêt d'un langage contrôlé, de l'évaluation de l'information et de la sensibilisation au plagiat. En revanche, nombre d'autres notions accusent sur ces deux années une baisse constante que les résultats de l'enquête française ne font que confirmer. Cela concerne la méconnaissance des types de document, l'absence de prise de conscience du rôle des mots-clés en cas de silence documentaire et l'incapacité à les repérer en langage naturel, l'ignorance des opérateurs booléens, l'incapacité à opérer une requête par sujet lors d'une recherche sur un auteur dans le catalogue et, ce qui est alarmant pour des études supérieures, la méconnaissance de l'intérêt d'utiliser une bibliographie pour trouver de nouvelles références dans le cadre d'une recherche. S'il est bien difficile de tirer des conclusions définitives à partir de ces quelques comparaisons faites dans des pays ayant un système scolaire différent et à des années de distance, au moins peut-on déplorer que le secondaire en France ne semble pas mieux préparer les futurs étudiants à construire les savoirs documentaires dont ils ont besoin.

Une autre source d'inquiétude vient de l'observation des résultats enregistrés en Terminale LP. Comparés à ceux de la filière LGT, ils semblent nettement inférieurs et ce, quelle que soit la notion testée. Cet écart est si important que les résultats des 2^{de} LGT se révèlent majoritairement supérieurs à ceux des Terminale LP. Qui plus est, l'étude montre que les écarts entre les deux filières se creusent davantage au niveau Terminale qu'au niveau 2^{de}, ce qui pourrait faire penser que le cursus en LP serait moins porteur d'apprentissages info-documentaires que celui de LGT, bien que des formations existent également en LP. En effet, si les élèves de 2^{de} LP ont un niveau de connaissance plus faible que leurs camarades

de LGT, ils ont moins de chance de progresser que s'ils étaient en LGT. Les principaux écarts se remarquent notamment dans les réponses relatives aux notions organisatrices « Information » et « Exploitation de l'information », avec des différentiels pouvant atteindre 20 points.

Un enseignement-apprentissage apparaît donc nécessaire et inévitable si l'on veut réduire de manière significative ces écarts et si l'on vise l'acculturation de tous les élèves à l'information-documentation, aussi bien dans une perspective universitaire et professionnelle que personnelle et citoyenne. Ces besoins s'expriment tant au niveau structurel que didactique et pédagogique.

Sur le plan structurel, il conviendrait de trouver des modalités aussi bien organisationnelles, rendant possible l'enseignement-apprentissage de tous les élèves, notamment par l'aménagement de temps obligatoires consacrés à ces apprentissages, que curriculaires, à savoir adaptées au temps long que réclament ces apprentissages, précisant les savoirs à enseigner et leur progression selon les cycles et les filières. Le rapport de l'Inspection générale de bibliothèques (IGB) « Documentation et formation » vient soutenir cette demande lorsqu'il préconise, pour le supérieur, la mise en place « d'un parcours progressif sur les trois années du cycle de Licence », afin, précise-t-il, « d'agir dans la durée et d'introduire de la cohérence » (Ibid. p. 49). Mais si l'IGB déplore un manque de compétences chez les bibliothécaires en charge de ces formations et réclame que celles-ci soient labellisées pour être plus efficaces, le secondaire, quant à lui, peut s'estimer mieux loti et en avance avec ses professeurs documentalistes certifiés de Documentation.

Du point de vue didactique, il s'agirait avant tout d'élaborer les savoirs scolaires, ou « savoirs à enseigner » de l'information-documentation tout en les mettant, par l'expérimentation sur le terrain, à l'épreuve des pratiques pédagogiques des professeurs documentalistes et des capacités

cognitives des élèves. Ces savoirs, rappelons-le, se rapportent aux processus et aux objets relatifs à l'information, au document et aux médias sur tout support.

Sur le plan pédagogique enfin, qui concerne plus particulièrement la mise en œuvre et la mise en scène de ces savoirs scolaires, il est impératif de réfléchir aux scénarios permettant aux élèves de s'en emparer, ainsi qu'aux méthodes pédagogiques et aux dispositifs d'évaluation les plus pertinents à mettre en place pour en faciliter l'acquisition.

C'est pour répondre en partie à ce dernier point que, suite à la présentation et à l'analyse des résultats de cette enquête, sont proposées des pistes pédagogiques susceptibles de fournir aux professeurs documentalistes des indications et

des idées de scénarii, comprenant notamment des activités pour leurs élèves, dont ils peuvent avoir besoin pour concevoir leurs séquences. Sont également déclinées les notions secondaires composant le champ conceptuel de la notion à didactiser. De même, sont présentées quelques ébauches de progression permettant aux élèves d'enrichir leur connaissance des notions tout au long du cursus. L'approche privilégiée dans les exemples donnés vise à dépasser très largement la méthodologie, associée à la pédagogie documentaire, pour explorer les voies plus réflexives de la culture de l'information. Le but poursuivi par ces pistes pédagogiques est d'aider l'enseignant à investir ce champ complexe et encore nouveau, en lui faisant découvrir notamment l'étendue et la richesse des objets d'enseignement qui le constituent, ainsi que les moyens d'y parvenir.

Les constats relevés par cette enquête, s'ils révèlent in fine les limites des « formations » info-documentaires basées sur l'aléatoire, la discontinuité des apprentissages, l'inégalité de leur accès et l'absence d'un programme d'enseignement spécifique, ne doivent pas être considérés comme une fatalité, le fruit d'un expédient ou d'un compromis bancal, faute de mieux. Ils doivent au contraire inciter la profession, et ses partenaires, chercheurs et institutionnels, à construire avec encore plus d'empressement et de fermeté son expertise didactique et pédagogique, non seulement parce qu'aujourd'hui les connaissances scientifiques et épistémologiques de ces nouveaux savoirs scolaires sont disponibles et attendent la systématisation de leur transposition didactique, mais aussi et surtout parce que demain, les élèves sortant du système éducatif en auront plus que jamais besoin pour leur devenir personnel, professionnel et citoyen.

Pistes pédagogiques

◆ A. NOTION ORGANISATRICE : INFORMATION

1. Notion ciblée : Droit de l'information : publication (question 08)

La notion de responsabilité et la connaissance du droit ne sont que peu abordées à l'école, même quand elles concernent des pratiques numériques pourtant très développées chez les jeunes, majoritairement hors du cadre scolaire. Pourtant, si l'on considère le respect de la vie privée, l'interdiction de tenir certains propos, les limites à la liberté d'expression, la loi est la même partout en France, que ce soit sur Internet ou dans la vraie vie, selon la formule consacrée. Il est donc primordial que ces notions, ces règles, cette éthique soit enseignées aux élèves, et ce dès le plus jeune âge. Encore faudrait-il, notamment en l'absence d'un enseignement du droit dans le secondaire, ne pas séparer les questions juridiques des apprentissages info-documentaires. Ainsi les notions de droit d'auteur, de droit à/de l'image et de propriétés intellectuelles devraient-elles être judicieusement préparées par celles d'auteur, de document, d'économie de l'information, de données (personnelles), de traces et de publication, lesquelles sont pour la plupart présentées à l'appropriation des élèves dès les premières classes du collège.

« Il existe pourtant une solution simple », affirme Olivier Ertzscheid [10] en 2012 : « il faut enseigner la publication ». Cette notion de publication, déjà inventoriée parmi les 64 savoirs scolaires essentiels de l'information-documentation en 2007, ne peut pas ne pas être enseignée à l'heure des réseaux sociaux, des sites de partage et des blogs. Ainsi la maîtrise d'un « savoir publier », soutenue par des connaissances de base relatives à l'information et au droit de l'information, devrait être progressivement développée grâce à la possibilité offerte aux élèves de publier dans des environnements ouverts et variés, du moins lorsque peuvent être réunies toutes les conditions de protection de l'identité des élèves et toutes les garanties de suivi pédagogique en matière d'ouverture de comptes et de maîtrise des flux de contenus ouverts à la publication. Dans le cas contraire, cet apprentissage pourrait au moins trouver sa réalisation dans le cadre des E.N.T., en articulant au mieux les garanties offertes tantôt par la partie publique, tantôt par la partie connectée de ces espaces.

L'« entrée par les usages », dont le but est la construction de compétences intégratives (savoir, savoir faire et savoir être) en situation, invite à associer les nouvelles fonctions info-documentaires (réseauter, publier, partager, etc.) à des médias outils permettant la publication (Flickr, Babelio, Facebook, etc.) dans des contextes réels de

communication. Elle offre ainsi un cadre pédagogique pertinent pour la construction de cette notion.

La protection ou la réhabilitation de l'identité numérique des individus fait également l'objet d'un apprentissage ressortant de l'information-documentation. Cet apprentissage, on l'observe depuis quelques années, est investi par des entreprises ou des organismes privés qui voient s'ouvrir là un secteur marchand lucratif. Invités par les établissements scolaires eux-mêmes, ils vont jusqu'à déployer leur offre en appui, voire à la place des professeurs documentalistes. Lorsque ces derniers assument ces apprentissages, ils optent fréquemment pour une approche stigmatisante et instrumentale. Stigmatisante, parce que, en se concentrant sur les seuls dangers d'une exposition non contrôlée de soi sur les réseaux, elle pointe principalement les mésusages des élèves ; instrumentale, parce que les solutions proposées à ceux-ci se résument bien souvent à la simple considération de l'outil à un moment particulier de son évolution, au travers, par exemple, du renseignement des paramètres de confidentialité d'une page Facebook. Or les formations ponctuelles et techniques, si urgentes qu'elles puissent apparaître, ne garantissent pas les conditions d'une véritable responsabilisation de la « présence numérique » de l'élève sur Internet.

Là encore, une approche compréhensive de la notion est à même d'apporter une solution viable. En l'occurrence, la construction de la notion d'identité numérique, qui doit être complétée de celle, davantage positive, de présence numérique, repose sur un réseau conceptuel large où l'on retrouve, en première instance, les notions de trace, de données personnelles, de source (typologie des sources), de différenciation entre sphère privée et sphère publique. A la présence numérique sur le web sont également attachées les notions d'autorité (typologie de l'autorité), de notoriété et de (e-)réputation. On peut encore approfondir en considérant toutes traces laissées par les usages des individus comme des données indexables par les moteurs de recherches et (re)mixées par les industries de

l'audience à des fins de commercialisation. Les notions afférentes sont alors l'indexation automatique, l'économie de l'information et notamment les modèles économiques des moteurs et des médias sociaux, l'audience et sa monétisation, la (re)documentarisation des individus et le graphe social.

Ces champs conceptuels donnent libre cours à l'exploration pédagogique en information-documentation. À partir du moment où le web et ses composants sont considérés comme objets d'étude en soi, les points de fixation sont nombreux. Les tâches proposées aux élèves seront pour la plupart des activités d'étude et d'analyse des phénomènes (notoriété, identité, modèle économique, etc.) et des objets (médias sociaux, moteurs de recherche spécialisés dans les données personnelles, etc.) ainsi que des activités d'exploration et d'investigation pour rendre compte de ces mécanismes d'influence, d'audience et de commercialisation.

Les quelques exemples suivants sont loin d'épuiser les possibles :

- le traçage d'une personnalité publique
- la construction de profils imaginaires
- l'élaboration de biographies historiques sur Facebook
- le suivi de la propagation d'une opinion ou d'une rumeur
- l'évaluation de l'autorité d'une personnalité scientifique
- l'étude du modèle économique d'un moteur de recherche, d'un média social
- la comparaison de différents agrégateurs de données personnelles
- etc.

2. Notion ciblée : Identité numérique (question 25)

Même si les élèves semblent conscients de leur visibilité sur le web, la mise en place d'apprentissages spécifiques permettra une meilleure

compréhension des phénomènes perçus, ceci afin de favoriser une utilisation raisonnée des réseaux sociaux, plaçant les élèves dans une posture d'acteurs avertis. Là encore, l'approche sécuritaire est à modérer en faveur d'une approche citoyenne prenant appui sur l'intelligibilité.

Dès la 6^e, on pourra faire prendre conscience aux élèves qu'Internet est un espace ouvert dans lequel la transparence est quasi totale. A partir de cela, il faudrait pouvoir développer progressivement l'appropriation par les élèves des niveaux supérieurs les notions suivantes :

- la trace (volontaire ou pas) en tant qu'inscription conservée sur un support technique et en tant qu'unité infinitésimale de sens documentarisée et indexée comme telle. Une typologie de ces traces (publications, avis et commentaires, coordonnées laissées sur des profils, achats en ligne, certificats, réseaux de connaissance, avatars et pseudos, historiques de navigations, etc.) pourra être progressivement constituée le long du cursus scolaire ;
- la redocumentarisation appliquée à la personne pour mieux saisir l'articulation entre les notions de trace, d'information et de document d'une part, et pour construire une meilleure compréhension de ce qui compose l'identité numérique et des méthodes qui permettent son exploitation par les industries de l'audience d'autre part ;
- la publication, dans la mesure où l'identité numérique d'un individu se construit en partie selon des publications que celui-ci dépose sur le web ;
- l'économie de l'information et notamment l'économie du web, au travers de certains médias particuliers pour appréhender les enjeux et les mécanismes de l'exploitation des gisements de traces par les industries de l'audience et de la publicité ;
- la veille, qui permet à chacun d'exploiter à son tour les traces laissées par des personnalités culturelles et/ou scientifiques, mais aussi de donner prise sur ses propres traces, au travers

d'une prise de conscience permettant l'élaboration d'une gestion stratégique de sa présence numérique ;

- la présence numérique et la citoyenneté numérique qui, à leur tour, permettent de prendre conscience et de se construire une représentation de la place de la personne dans l'espace social du web, à partir notamment de la distinction entre espace public et espace privé, dont les sphères sont souvent floues et fluctuantes sur le web ;
- le web, plus largement, permet de se construire une vision plus globale de cette réalité dans la mesure où l'étude de son évolution, de son organisation et de son fonctionnement peut rendre compte de l'émergence, de la réalité et des enjeux liés à l'identité numérique. Le web devrait être alors appréhendé au travers de ses différentes dimensions :
 - les technologies qui ont émergé au cours de son évolution (Internet, web 1.0, web 2.0, web 3.0 ou web sémantique) et les possibilités qu'elles offrent ;
 - son mode de fonctionnement (sites, adressage, hyperliens, référencement, navigation, cookies, etc.) ;
 - les différents outils qui lui sont spécifiques et qui lui permettent de s'organiser (moteurs de recherche, portails, réseaux sociaux, index, ontologies, etc.) ;
 - les différents acteurs du web (usagers, fournisseur de services, médias, architectes, etc.).

3. Notion ciblée : Type d'information

(question 29)

Les différentes activités d'apprentissage communément conduites par les professeurs documentalistes doivent être orientées vers la construction de ces savoirs :

- travaux en lien avec la littérature pour l'information fictionnelle ;
- travaux documentaires pour l'information scientifique ;

- travaux réalisés dans le cadre de l'Éducation aux médias (dont la Semaine de la presse et des médias) pour l'information journalistique.

Bien évidemment, il sera encore plus fructueux de convoquer tous ces types d'information dans chacune de ces activités, tout en ciblant l'une d'entre elles spécifiquement. En effet, un concept ne peut se construire que par opposition à d'autres et à l'intérieur d'un champ conceptuel commun.

La notion « Type d'information » doit donc être portée par des activités spécifiques, mais avant tout par l'usage scrupuleux d'un lexique spécifique de l'information-documentation. On sait combien la maîtrise d'un vocabulaire accompagne, par la verbalisation rendue possible, la conceptualisation des savoirs scolaires. Parler d'« information » à tout moment sans préciser à chaque fois de quel type il s'agit contribue à cette confusion révélée par l'enquête. Cette différenciation par le langage peut avoir lieu :

- lors des prescriptions de recherches documentaires, en spécifiant, s'agissant de la tâche à accomplir par les élèves, les types d'information que ceux-ci doivent trouver et exploiter. Une recherche en littérature, par exemple, peut très bien s'accompagner d'informations journalistiques (dossiers littéraires) et scientifiques (biographies) en plus d'informations fictionnelles. Bien entendu, l'élève doit être amené à savoir différencier ces apports lors de la restitution de son travail ;
- lors de la constitution du document de collecte, avec un classement initial différenciant les types d'information ;
- lors de la rédaction des bibliographies : il peut être exigé des élèves qu'ils présentent leurs références selon une typologie de l'information.

Toutes ces activités doivent s'accompagner, à un moment ou à un autre, d'une explicitation de la notion de type d'information, que celle-ci soit produite individuellement, collectivement ou guidée par le professeur. La définition de chaque type d'information, et particulièrement les enjeux qui

y sont attachés au regard du rapport à la vérité, doivent être progressivement appréhendés et ce, dès la fin du collège pour être intégrés au lycée (ECJS, TPE, etc.), en LGT mais également en LP.

B. NOTION ORGANISATRICE : DOCUMENT

1. Notions ciblées : Document (question 22) et Support documentaire (question 23)

L'appropriation de la notion « Document » est au cœur de la culture documentaire de l'élève. Objet de recherche incontournable lors de toute activité documentaire ayant pour but la construction de connaissances, le document doit également être considéré comme un objet d'étude en soi tant est devenue essentielle la maîtrise de ses caractéristiques afin de pouvoir déterminer la pertinence et la qualité des informations auxquelles il donne accès. L'élève doit ainsi construire une représentation plus étendue et plus précise de cette notion afin de ne pas réduire, par exemple, le document à sa seule fonction « documentaire », notamment dans un contexte scolaire. Les principaux axes d'étude à proposer à la formation des élèves pourraient prendre en compte la relation du document au support, sa relation à l'information et, enfin, sa relation aux usages. Cette triple approche didactique rejoint en quelque sorte les travaux du collectif RTP-Doc¹ et de Jean-Michel Salaün² et leurs modalités anthropologiques (la forme, le vu), cognitives (le contenu, le lu) et sociales (le médium, le su).

1. Relation document-support : ces deux notions doivent être préalablement bien distinguées l'une de l'autre. Si « tel » livre ou « tel » journal en particulier doivent être saisis en tant que documents qui, seuls, peuvent être référencés, on considérera qu'« un » livre ou qu'« un » journal en général constituent en revanche des supports documentaires. Ceux-ci doivent être également distingués des supports techniques qui inscrivent, conservent et véhiculent l'information. On distinguera

¹ http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001000

² <http://www.cndp.fr/savoircsdi/societe-de-linformation/notes-de-lecture/salauen-jean-michel-vu-lu-su-les-architectes-de-linformation-face-a-loligopole-du-web-la-decouverte-2012.html>

parmi des supports techniques les supports de transmission (câble, antenne, satellite), les supports de communication (papier, analogique, numérique) et les supports de conservation ou de reproduction (DVD, cassette, disque, film, papier photographique, etc.).

Pour autant, le document est indissociable de son support. Celui-ci renvoie en effet à une matérialité, à un objet permettant l'inscription de l'information qui favorise sa durabilité, son traitement et son échange. C'est ainsi que le document acquiert ses fonctions de conservation, de reproduction et de preuve. On fera ainsi prendre conscience aux élèves qu'un événement, dès lors qu'il est privé de support durable, comme un concert de musique, une conversation téléphonique, une conférence, une représentation théâtrale ou un exposé oral, ne peut pas être considéré comme un document.

En pédagogie documentaire, l'approche méthodologique sera utilisée pour permettre à l'élève de discriminer entre le document et le support d'une part, et entre les différents types de support d'autre part. Lors des recherches documentaires, les prescriptions de l'enseignant porteront dès lors sur ces différents supports (supports documentaires mais aussi supports de communication et de conservation). Dans les classes de lycée, la bibliographie pourra être classée par types de supports. Employant une démarche plus active, on pourra demander aux élèves comment, à partir d'un événement (accueil d'un auteur ou d'une personnalité, concert, film, exposé oral, etc.), produire un document permettant d'en conserver une trace. Cette tâche posant la question du support et de ses multiples possibles, des groupes seront invités à explorer ceux-ci et à produire des documents aussi divers que le sont les supports envisageables.

2. Relation document-information : il s'agira ici de présenter tout document comme porteur d'information, fut-ce une simple inscription sur un mur ou l'écorce d'un arbre. A l'opposé, tout objet non porteur d'information, tel une page blanche ou un DVD vierge, ne sera pas considéré comme

un document. Ceci étant posé, il restera à faire prendre conscience que le statut, la forme, le type et le contenu de l'information vont orienter dans une très large mesure le document qui la porte. Nous nous bornerons ici à trois exemples importants :

- document par intention ou par attribution : selon que l'on accorde le primat à l'intention de communication d'une information par le concepteur du document ou, au contraire, que l'on considère que c'est le récepteur qui, par son questionnement, peut faire de n'importe quel objet un document contenant de l'information, le document peut changer radicalement de statut, passant d'un objet porteur d'une information intentionnellement communicable à tout objet, qu'il soit construit ou naturel, potentiellement informé dès lors qu'il peut être soumis à l'étude. Une question problème peut ainsi être posée aux élèves de déterminer, de manière documentée et argumentée, si un livre, une pierre, une rue ou une bicyclette peuvent être des documents. On étendra ainsi considérablement la notion de document tout en établissant des ponts entre les différentes disciplines pour lesquelles la notion de document diffère de celle usitée en information-documentation ;
- document primaire ou document secondaire : le contenu informationnel est ici le critère essentiel qui permet de discriminer entre le document qui porte l'information originale et le document qui livre des indications sur le contenu, l'accès et le support du premier. Cette distinction, à l'heure où les moteurs de recherche sont majoritairement utilisés, s'avère cruciale pour atteindre l'information primaire. Employer une démarche active facilitera l'accès à cette connaissance par des observations menées entre les résultats du logiciel documentaire et les résultats des moteurs de recherches, ainsi qu'entre les résultats de ces derniers et les pages qu'ils pointent. L'étude poussée des documents secondaires (notices bibliographiques et résultats des moteurs) constitue par ailleurs une étape essentielle dans la sélection et l'évaluation de l'information.

On pourrait en outre, à certaines occasions, exiger des bibliographies de recherche restreintes où la référence bibliographique serait accompagnée d'une copie du document secondaire qui lui a donné accès. Ce document secondaire (un résultat de moteur par exemple) pourrait de plus être annoté afin d'argumenter la décision qui a été prise suite à son analyse ;

- typologie du document : il s'agit ici d'étendre la notion de document au travers de sa typologie et de dépasser les représentations des élèves selon lesquelles il n'y aurait de document qu'écrit et porteur de savoirs scolaires. On s'attachera à faire prendre conscience que le type et la forme de l'information contenus dans le document vont produire une grande diversité de types de documents possibles. L'approche méthodologique, basée sur des recherches d'informations concrètes, pourra être ici utilisée avec profit. Lors des prescriptions données aux élèves, il pourra être exigé que telle forme d'information (son, texte, image fixe ou animée, ou composée) et que tel type d'information (documentaire, fictionnel, journalistique, technique, scientifique, promotionnel, etc.) soient recherchés et exploités lors de la recherche. De la même manière, on demandera à ce que la bibliographie de recherche tienne compte de ces critères dans son classement.

3. Relation document–usage : pour rompre avec cette représentation selon laquelle tout document ne peut servir qu'à apprendre et aider l'élève à sortir du contexte scolaire pour emmener avec lui et chez lui le document, il resterait à lui faire découvrir les autres fonctions relatives aux multiples usages du document. Hubert Fondin [16] distingue celles qui sont liées à l'intention de celui qui élabore le document (conservation, référence, communication et promotion sociale) et celles qui sont liées au projet personnel de l'utilisateur de ce document (distraction, apprentissage, réflexion, aide à l'action ou à la décision). La démarche active, autorisant l'investigation, pourrait être alors utilisée pour faire mener une enquête par les élèves sur l'étymologie de document et l'évolution

du mot à partir de son origine latine. Ils découvriraient à cette occasion la diversité des fonctions du document et auraient pour tâche d'illustrer celles-ci d'exemples argumentés de documents correspondant à des usages précis.

2. Notion ciblée : Type de document

(questions 02, 15 et 20)

Les besoins de formation concernent la construction de deux types de concepts : un concept générique (document : typologie) et des concepts spécifiques (encyclopédie, périodique, revue scientifique).

Les types de documents

Deux axes complémentaires peuvent être privilégiés : la discrimination des différents types de document et l'articulation entre types de document, types d'information et nature de l'autorité.

La discrimination entre les différents types de document prend place lors de travaux de recherche d'informations. Les consignes méthodologiques données aux élèves peuvent inclure l'obligation de recourir à différents types de documents (périodiques, livres documentaires, encyclopédie, dictionnaire, etc.). De même, lorsqu'une bibliographie est demandée, on peut exiger des élèves qu'ils la structurent selon cette typologie.

L'articulation entre types de document et types d'information doit permettre aux élèves d'élaborer leur stratégie de recherche documentaire en fonction de leurs besoins d'informations. Ils doivent prendre conscience, par exemple, que, pour disposer d'une information actualisée, scientifique ou de vulgarisation, il faudra sélectionner des périodiques, que pour obtenir une information complète sur un thème, ils devront recourir à des encyclopédies, chaque type de document offrant un ou plusieurs types d'information particuliers. Lors des travaux documentaires, il faudra alors demander aux élèves de justifier ces choix.

De même, on abordera la distinction des différents types de document par la nature particulière

de l'autorité qui les valide (travaux d'Évelyne Broudoux) [17], et notamment l'autorité énonciative et l'autorité du support. Lors de la rédaction de la bibliographie, par exemple, on pourra demander aux élèves, à partir de la 3ème, de rendre compte de ces différents régimes d'autorité relatifs aux choix de ressources documentaires opérés.

Type de document : encyclopédie

(question 02)

La construction du concept d'encyclopédie peut nécessiter l'emploi de différentes stratégies pédagogiques complémentaires : méthodologique, comparative, active ou encore d'enquête.

L'approche méthodologique concerne les activités de recherche d'information. Les consignes données intègrent différentes exigences qui permettront aux élèves, selon les niveaux, de prendre conscience des différents types d'encyclopédie :

- utiliser une ou plusieurs encyclopédies, qu'elles soient numériques ou imprimées ;
- utiliser au moins une encyclopédie classique et une encyclopédie collaborative ;
- utiliser au moins une encyclopédie générale et une encyclopédie spécialisée.

L'approche comparative permet de pointer les caractéristiques du type « encyclopédie » :

- comparer différentes encyclopédies imprimées à partir d'un même thème sur des critères de forme, de structuration de l'information et d'autorité ;
- comparer, à partir d'un même thème, une encyclopédie classique (imprimée ou numérique) et une encyclopédie collaborative ;
- comparer, à partir d'un même sujet, une encyclopédie classique et un dictionnaire.

L'approche active favorise la construction du concept par l'observation, l'appropriation et la création. On peut demander aux élèves de rédiger un article d'encyclopédie générale ou spécialisée,

voire de contribuer à la rédaction d'un article d'encyclopédie collaborative.

Enfin, des enquêtes documentées peuvent être proposées aux classes pour :

- instruire une polémique à propos des encyclopédies collaboratives, par exemple ;
- retracer l'évolution de l'encyclopédie, de Diderot-d'Alembert à Wikipedia ;
- rendre compte de l'élaboration d'une encyclopédie (classique et/ou collaborative).

Type de document : périodique

(question 15)

La prise de conscience de la notion de périodique doit pouvoir se renforcer au travers de la découverte de ses caractéristiques discriminantes des autres types de document, à savoir la périodicité, l'attachement fort à l'actualité et l'accès particulier aux connaissances scientifiques. Comme pour la notion d'encyclopédie, différentes stratégies pédagogiques complémentaire peuvent être mobilisées.

L'approche méthodologique, axée sur la recherche d'information, s'appuiera sur les contraintes liées, d'une part, à la prescription de recherche et, d'autre part, à la constitution d'une bibliographie :

- exiger qu'un certain nombre d'informations soit tiré de périodiques. On pourra faire varier la prescription sur le nombre de titres différents, sur la périodicité (un quotidien, un mensuel, etc.), sur la thématique (presse d'actualité, presse scientifique, etc.), ou encore sur la fraîcheur de l'information ;
- toujours demander à ce que la bibliographie de recherche soit classée par types de documents et exiger des références de périodiques.

L'approche comparative, principalement fondée sur l'observation, offrira des activités de discrimination sur un corpus de documents concrets :

- faire apparaître les différents régimes de périodicité (quotidiens, hebdomadaires, mensuels, etc.) que l'on peut identifier de façon chronologique et/ou par l'emploi d'une numérotation ;
- comparer des titres de même périodicité ou de périodicité différente pour dégager le caractère de lien à l'actualité ;
- comparer des titres dans leur édition papier et dans leur édition en ligne ;
- comparer différentes éditions d'un même titre à différentes périodes de son évolution ;
- comparer journal et revue ;
- réaliser une typologie des thématiques présentes dans la presse.

L'approche active donnera lieu à la rédaction et à la publication d'un journal scolaire, qu'il soit sur support imprimé et/ou numérique, ainsi qu'à la contribution à la rédaction d'articles pour la presse participative et citoyenne.

Enfin, des enquêtes documentées pourront prendre pour thème de recherche les quelques exemples suivants :

- la vie d'un titre de presse (contexte historique de sa naissance et de sa mort le cas échéant, évolution du titre, de l'édition, de ses propriétaires, de sa ligne éditoriale, de sa charte graphique, de son logo, etc.) ;
- la recherche d'un nouveau modèle économique pour la presse ;
- l'avenir de la presse ;
- l'histoire des pure players ;
- la presse scientifique ;
- la presse gratuite ;
- le journalisme participatif.

Type de document : revue scientifique

(question 20)

La question de savoir discerner une revue scientifique et d'en reconnaître l'intérêt lors d'une

recherche d'information participe de la compétence relative à l'évaluation de l'information et, plus précisément, de l'évaluation de l'autorité informationnelle d'un document. Nous appuyant sur les travaux d'Évelyne Broudoux [17], nous distinguerons les différentes composantes de cette notion, au moins en contexte pré-numérique : l'autorité énonciative, centrée sur la figure de l'auteur, l'autorité institutionnelle, relative aux organisations susceptibles de légitimer cet auteur, l'autorité de contenu, que confère le genre éditorial et, enfin, l'autorité du support, apportée par le type et le caractère particulier de la publication. Ces quatre sous-notions devraient pouvoir être abordées en lycée, au travers notamment de la prise de conscience du type spécifique de la revue scientifique et de ses caractéristiques.

L'approche méthodologique de la notion insistera, en amont de la recherche, sur la prescription de recherche et d'exploitation de revues scientifiques et, en aval, sur le classement des références par type de documents dans la bibliographie. Les supports papier et numérique pourront être confondus à cette occasion.

L'approche active, centrée ici sur l'observation d'objets informationnels tels que des revues de vulgarisation et des revues scientifiques, s'attachera à faire découvrir les caractéristiques spécifiques d'une revue scientifique :

- avoir un comité d'édition ;
- se donner pour fonction essentielle la publication de résultats de recherche ;
- disposer d'un comité scientifique qui évalue les articles soumis par les auteurs ;
- informer les auteurs des conditions d'évaluation et d'édition de leurs écrits ;
- une typologie des écrits scientifiques publiés (article de recherche scientifique et technologique ; article de réflexion ; article de synthèse ; étude de cas, article de révision ; notice bibliographique, etc.).

Une comparaison entre un article de vulgarisation et un article scientifique pourrait être également menée afin de faire émerger d'autres caractéristiques, lesquelles pouvant être mises en relation avec les différents composants de l'autorité informationnelle :

- l'autorité énonciative : le statut de l'auteur (profession, notoriété, publication) ;
- l'autorité institutionnelle : le support éditorial (organisme éditeur de la revue hôte, son classement, sa notoriété, sa stabilité, son comité d'édition, son comité scientifique) ;
- l'autorité de contenu : la mise en forme du texte, le paratexte (notes, références bibliographiques, bibliographie), le genre éditorial, la structure du texte (méthodologie, discussion), le style, la qualité de l'information.

Une enquête rapide sur un auteur d'article scientifique connu des élèves pourrait être également conduite afin de les sensibiliser au classement des publications scientifiques et aux différents supports de publication.

3. Notion ciblée : Publication (question 30)

La publication, selon la norme AFNOR [18], est « l'action de livrer un document, quel que soit son support, à un public ». Le Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication [19] donne une définition proche : « action de rendre publique une information ». La publication s'inscrit donc dans un processus de communication, s'adressant à un public donné, nécessitant un dispositif et une stratégie. Le contenu de cette publication (document, information), ainsi que le choix du support, varient selon le type, la forme et le contenu de l'information véhiculée. Il apparaît toutefois qu'avec la montée en puissance d'Internet, les formats de publication évoluent rapidement et bouleversent les schémas traditionnels de l'édition. Si l'édition classique était très largement dominée par la figure de l'éditeur et laissait peu de place à l'auto-publication,

on constate que, dorénavant, la publication de contenus numériques en ligne inverse la proportion : la soumission à un éditeur - en ligne - existe toujours mais représente un volume faible au regard de l'auto-publication. Publier en ligne, aujourd'hui, c'est être son propre éditeur.

Former les élèves à la publication revient donc à développer chez eux un véritable « savoir éditer », lequel ne peut pas se construire sans connaissances sur le monde de l'édition, qu'elle soit traditionnelle ou en ligne.

C'est par l'approche méthodologique que le « savoir éditer » trouvera le plus d'opportunités et de sens. Faire écrire les élèves sur le web développera de leur part des exigences formelles aussi bien sur le style, la rédaction, que sur la typographie et la mise en texte. Le support Internet, aussi simple qu'il paraisse à l'utilisateur, apporte des contraintes qui dépassent les savoirs instrumentaux. L'intégration de l'hypertextualité, le souci de lisibilité, le choix du format éditorial, la prise en compte du public cible, la nécessité d'une stratégie de référencement que stimule la concurrence sur le web, les possibilités offertes par le multimédia, sont autant de notions et de compétences qui rendent complexe l'acte de publier.

Les connaissances déclaratives à acquérir sur la publication et l'édition seront davantage accessibles via des méthodes actives fondées sur l'observation et l'investigation. S'agissant de l'observation, on proposera des actions telles que :

- la prise de conscience, pour les plus jeunes élèves, que ce qui est publié est visible de partout sur le web, et non pas réservé à une sphère intime ;
- le repérage du nom de l'éditeur sur des documents de différents types, mais aussi sur des références bibliographiques, sur des notices bibliographiques remontées par le logiciel documentaire, sur des médias sociaux en ligne tels que Babelio et Deezer ou des sites commerciaux (Amazon, FNAC, Decitre, etc.) ;
- l'analyse des chartes de rédaction et de publication adressées aux contributeurs

d'encyclopédies collaboratives, de forums, de sites de réseautage social et de partage de contenus ;

- l'analyse, pour les plus grands, des appels à contribution ou à publication lancés par les revues scientifiques.

Les activités d'investigation pourraient proposer :

- une enquête sur les acteurs de la publication traditionnelle (auteur, éditeur, directeur de collection, graphiste, imprimeur, distributeur, libraire, bibliothécaire, etc.) et de la publication en ligne (auteur, contributeur, hébergeur, webmaster, développeur, graphiste, etc.) ;
- une enquête sur un éditeur jeunesse : son histoire, son public, ses auteurs, son modèle économique, sa stratégie marketing, ses métiers, etc. ;
- une enquête sur la chaîne éditoriale dans l'édition classique et dans la presse ;
- une enquête sur une revue technique ou scientifique (histoire, comité d'édition, comité scientifique, auteurs, modèle économique, fonctions, chaîne éditoriale, métiers, etc.).

Ces différents travaux pourront être entrepris à l'occasion d'opportunités telles que peuvent l'offrir la venue d'un auteur, d'un éditeur, d'un libraire ou d'un scientifique, la visite d'une librairie ou d'un journal, la Semaine de la presse, etc.

Les savoirs relatifs à la publication revêtent aussi bien évidemment une indispensable dimension éthique comprenant le droit de l'information, la liberté d'expression et la liberté d'information.

C. NOTION ORGANISATRICE : SOURCE

1. Notion ciblée :

Référence bibliographique (question 05)

Les formations seront principalement adressées aux lycéens professionnels et aux collégiens.

En LP, l'information-documentation devrait pouvoir s'appuyer sur les besoins documentaires relatifs à la documentation technique et travailler la lecture des références en même temps qu'elle conduit la réflexion sur l'autorité et la validation des sources.

En collège, l'approche des types de référence pourrait se faire au cours des travaux de recherche documentaire lors des étapes de sélection des ressources, via la gestion du document de collecte, et d'organisation de la bibliographie. La catégorisation et la classification des ressources par le support constituent en effet le moyen privilégié de construire la notion de type de document et, partant, de type de référence.

Les travaux sur l'évaluation de l'information se fondent également sur l'autorité du support (voir les travaux d'Évelyne Broudoux sur l'autorité informationnelle). Savoir distinguer, par la référence, un support d'un autre peut donc aider l'élève dans son besoin d'information valide.

Ces travaux sont à mener aussi bien avec la documentation imprimée qu'avec les ressources d'information numérique. Le repérage des différents types de documents est plus difficile sur le web et il importe, pour faire réussir les élèves, de travailler simultanément le support papier et le support numérique.

2. Notion ciblée : Source (question 07)

Terminologie

Sur le plan terminologique, la confusion entre « sources » et « références bibliographiques » n'est pas la conséquence d'un langage ordinaire usité par les élèves, les enseignants documentalistes l'employant fréquemment avec leurs classes dans un registre soutenu qui est celui des situations didactiques. Cette confusion pourrait donc être sensiblement réduite en optant, dans les contextes appropriés, soit « références bibliographiques » soit « source » pour désigner deux concepts distincts, le second étant réservé à la caractérisation de l'entité productrice d'informations.

Didactique

Sur le plan didactique, il faudrait développer chez les élèves la prise de conscience de la forte corrélation entre « Source » et « Crédibilité de la source » qui doivent être des concepts mobilisés dans tout processus d'évaluation de l'information, au même titre que « Autorité » et « Notoriété »

Affiner le concept « Source » et le jugement de crédibilité peut également s'acquérir en construisant une typologie des sources présentes dans les différents médias, telles que les sources institutionnelles, officielles, journalistiques, scientifiques ou promotionnelles pour n'en citer que quelques unes. Chaque type de source entretient avec la « vérité » un rapport particulier et orienté selon des objectifs qui lui sont propres et qui, rapportés au besoin d'information de l'élève, peut avoir des conséquences sur le degré de crédibilité de l'information et son évaluation. Cette typologie pourrait être présentée selon une progression de la 6ème à la Terminale en tenant compte des disponibilités cognitives des élèves. Les recherches documentaires articulées aux disciplines et l'éducation à la presse et aux médias offrent d'innombrables occasions à saisir.

3. Notion ciblée : Bibliographie

(question 10)

La réponse didactique à la question du déclin de l'intérêt des élèves pour la bibliographie peut se décliner en différents niveaux.

D'un point de vue général, il est important de centrer les apprentissages sur la notion même de bibliographie, plutôt que s'en tenir systématiquement à une vision méthodologique trop attachée au respect de la norme et aux formes traditionnelles. Ainsi doit-on permettre à l'élève de construire cette notion à partir de la définition de ses caractéristiques, lesquelles peuvent être mise en évidence dans une approche inductive, et de ses fonctions.

La notion de « bibliographie », outre sa proximité évidente à celle de référence bibliographique, nous semble très proche de celle de « source » et devrait donc être étudiée de manière complémentaire. La « source » au sens de la référence comprise dans toute bibliographie, pointe vers des contenus et des autorités porteurs d'intentions et de points de vue particuliers qui déterminent et expliquent le texte qu'ils ont enrichi. Les références bibliographiques ne désignent-elles pas des « sources primaires » ? L'apprentissage de la bibliographie, aujourd'hui, devrait être orienté davantage du côté de la notion de source que de celui de norme.

Il faudrait dès lors imaginer des activités au cours desquelles les élèves étudieraient le point de vue d'un auteur au travers des sources primaires qu'il cite dans sa bibliographie. Il faudrait en quelque sorte apprendre aux élèves à faire parler les bibliographies. Des exercices d'analyse de bibliographie, plutôt que, ou en complément de l'analyse des textes, pourraient être proposés.

Du point de vue de l'élaboration des bibliographies par les élèves lors de travaux documentaires (dossiers, exposés oraux, articles), il faudrait exiger que ces bibliographies soient organisées à partir d'une typologie des sources (types institutionnel, scientifique, journalistique, didactique, promotionnel, personnel, technique, confessionnel, etc.) et toujours commentées. L'élève doit apprendre à justifier le choix et l'ordonnement de sa bibliographie en fonction des sources qu'il a sélectionnées pour la pluralité ou la pertinence de leur point de vue.

Enfin, montrer la multiplicité des formes que prend la bibliographie dans la sphère numérique est aujourd'hui incontournable. La sitographie n'est qu'une adaptation de la bibliographie à la documentation numérique. Mais la référence bibliographique elle-même s'est muée en signets (favoris, bookmarks) que gèrent et organisent des outils gestionnaires de signets en ligne (Diigo, Delicious, Pearltrees, Netvibes, etc.) Ces nouvelles formes doivent être mises à l'étude afin que

les élèves perçoivent, au-delà des traitements et des formes, les caractéristiques fondamentales de la notion de bibliographie.

À titre d'exemple, et pour démontrer le rapport entre bibliographie formelle et hypertextualité, on peut proposer une activité qui consisterait à passer d'une forme à l'autre : reconstituer une sitographie à partir des hyperliens émaillant un texte numérique en ligne et, inversement, transcrire sous forme d'hyperliens dans un texte une sitographie présentée à la fin de celui-ci.

4. Notion ciblée : Type de source (question 21)

Les résultats obtenus montrent qu'en fin de scolarité dans le secondaire, les élèves ont construit des échelles de valeur dans le crédit à porter aux sources d'information selon leur type. Ainsi, avançant en âge, ils se méfient de plus en plus des sources journalistiques, promotionnelles, interpersonnelles et de vulgarisation pour obtenir des informations. En revanche, ils créditent favorablement et en toute pertinence des sources institutionnelles et scientifiques, faisant preuve d'un exercice satisfaisant de pensée critique.

Si les différents types de sources sont effectivement discriminés les uns des autres, on ne sait en revanche s'ils sont correctement identifiés et caractérisés en contexte. Veiller à ce que les élèves reconnaissent et trient les documents utilisés en fonction d'une typologie raisonnée des sources semble constituer une nécessité. Lors de l'élaboration des bibliographies, un classement par types de sources pourrait ainsi être systématiquement demandé. Des séances de manipulations de sources diverses à l'occasion de préparation de débats ou d'analyse de controverses pourraient encore être l'occasion, par une démarche inductive, de cartographier ces sources et de définir ces typologies.

La découverte progressive de cette typologie, selon les résultats analysés de cette question, gagnerait à être commencée dès le début du collège avec des travaux préparatoires sur la construction des notions de source et de type de source. Cette

approche ne peut être distinguée d'une réflexion sur la véridicité des sources et l'évaluation correspondante de l'information. Ainsi la notion de crédibilité doit être appréhendée en parallèle, en corrélant étroitement l'information à la source qui la produit.

Pour bien lier source (destinateur) et information (message), il convient d'introduire dès que possible le schéma de la communication dans les contenus de formation, ce schéma servant de cadre d'intelligibilité à la plupart des phénomènes informationnels. C'est à partir de ce schéma général que l'élève peut être impliqué, en sa qualité de destinataire du message, instaurant entre lui et la source une relation concrète et raisonnée. À partir de là peut en effet s'édifier progressivement un rapport engagé et critique vis-à-vis de l'offre des médias et des services, notamment numériques et en ligne.

5. Notion ciblée : Auteur (question 28)

La notion d'auteur, pour être complète, doit être appréhendée au travers de ses multiples facettes : l'œuvre produite, l'acte de publication, le statut juridique et les droits inhérents à celui-ci, et même un aspect davantage pragmatique qui est celui de l'évaluation dans le cadre d'une recherche d'information. Dans la mesure où les travaux en information-documentation s'appuient principalement sur le traitement et la compréhension des produits de l'activité d'auteurs, comme l'information, le document et les médias, il apparaît que la notion d'auteur est incontournable et qu'il est indispensable de la maîtriser. Les activités infodocumentaires offrent d'ailleurs d'innombrables opportunités pour que les élèves la rencontrent et se l'approprient, d'autant plus que ceux-ci, tour à tour, manipulent les œuvres des auteurs et produisent des œuvres en tant qu'auteurs.

La construction de cette notion complexe se fera donc de manière progressive et opportune, croisant les principaux aspects qui la caractérisent le mieux, tels la production, la publication et l'évaluation.

La production

L'enquête fait apparaître que, dans certains cas, le lien qui unit l'auteur à son œuvre peut être ténu. Il est donc nécessaire d'insister sur cette idée que toute œuvre, quels que soient son genre et sa qualité, est conçue, concrétisée et mise en forme par un auteur. On attirera l'attention des élèves à chaque occasion sur les verbes qui expriment cette relation unissant l'auteur et son œuvre : réaliser, monter, écrire, produire, composer, élaborer, etc.

La notion d'œuvre étant constitutive de celle d'auteur, il faudra aider les élèves à identifier ses formes en construisant et en utilisant une typologie fonctionnelle des œuvres de l'esprit, aussi bien à partir de ses formes (verbale, sonore, iconique, plastique, audiovisuelle, logicielle, etc.) que de sa nature (individuelle, collaborative, composite ou collective). Les formes de l'œuvre déterminent toute une catégorie d'auteurs dont les noms sont encore peu ou mal reconnus en tant qu'auteurs par les élèves : écrivain, journaliste, artiste, scientifique, réalisateur, ingénieur, compositeur, etc. Dans le cas des œuvres documentaires en particulier, et selon les opportunités et les besoins relatifs à la tâche de l'élève, on insistera donc sur cette relation entre la forme de l'œuvre et le type d'auteur dont elle est l'expression en la faisant préciser par les élèves.

Enfin, la notion d'auteur peut être également construite à partir de la protection légale dont jouit son œuvre. Des élèves publiant eux-mêmes un document sur Internet prendront plus facilement conscience qu'il s'agit d'une œuvre et, par conséquent, qu'ils en assument la paternité en tant qu'auteur, à partir du moment où ils seront conviés à la protéger par le choix d'une licence. Ainsi, lors d'une recherche d'information (verbale ou iconique) sur une page web, ils comprendront mieux l'intérêt de chercher la mention des droits de cette œuvre.

La publication

L'œuvre ne devient telle qu'à partir du moment où cette expression de l'auteur est concrétisée et divulguée, c'est-à-dire rendue publique, communiquée. La publication d'une œuvre documentaire, pour prendre un exemple qui nous intéresse, emprunte des circuits plus ou moins longs, selon qu'ils sont traditionnels ou numériques. Cette publication nécessite une technologie, un média qui donne une forme visible à l'œuvre et conditionne son accessibilité. L'œuvre ainsi publiée, portée à la connaissance du public, engage alors la responsabilité de son auteur. Cette dimension éthique de l'auteur peut être aisément mise en avant auprès des élèves lorsque ceux-ci sont amenés à publier leur travail. Outre le fait que l'on ne peut pas publier n'importe quoi (droit au respect de la vie privée, droit à l'image, droit de la propriété intellectuelle), cette responsabilité prend corps avec les outils de publication du web 2.0 qui permettent une interaction entre l'auteur et ses lecteurs. Au travers de sa publication, l'élève, en signant son œuvre et en engageant une éventuelle relation au public au travers de la divulgation de celle-ci, peut prendre conscience de son statut d'auteur. Dans le cas plus classique d'une recherche d'information sur une page web où l'élève est lecteur, et utilisateur de l'œuvre, il pourra être encouragé à identifier l'auteur et à repérer si celui-ci peut être contacté.

L'enquête montre que moins de la moitié des élèves ne s'attribue pas le statut d'auteur lorsqu'ils publient sur leur blog, ce qui a entre autres conséquences d'avoir le sentiment de ne pas avoir à engager leur responsabilité. Les activités encadrées de publication, par voie de blog scolaire, prennent ici tout leur intérêt. De la même manière, la prise en considération de blogs professionnels (journalistes, politiques, scientifiques, artistes, etc.) dans les pratiques de recherches d'information doit pouvoir amener les élèves à considérer les propriétaires de blogs en tant qu'auteurs.

L'évaluation

L'évaluation de l'information, dans le cadre d'une recherche d'information, nécessite également d'évaluer la qualité de son auteur. On pourra alors, dans les cas appropriés, demander aux élèves de mener une enquête sur celui-ci, autour de son identité, de sa production et de son crédit.

Outre le repérage de son nom et de ses coordonnées professionnelles, l'identité de l'auteur comprendra son statut (chercheur, enseignant, passionné, etc.), son domaine de connaissance et, éventuellement, quelques éléments biographiques.

Un regard sur la production de l'auteur peut contribuer à évaluer l'intérêt de son apport. C'est la dimension bibliographique qui sera ici traitée, à partir de son activité auctoriale, dans le temps (Quand a-t-il publié ? Est-il toujours d'actualité ?) mais également dans l'espace (Est-il traduit ? Est-il invité en dehors de son pays ?) et de son actualité éditoriale (types de production, quantité).

Le crédit de l'auteur est une donnée essentielle pour juger de la qualité des informations qui intéressent l'élève. Ce crédit est porté par la notoriété manifestée dans sa communauté d'origine, sa réputation. Il peut également ressortir de son lectorat et de la réception qui est faite de ses publications (référencement par les moteurs, nombre de liens, nombre de citations). Complémentaire de la biographie et de la bibliographie, il s'agirait ici de constituer une sorte de « notoriographie » de l'auteur.

D. NOTION ORGANISATRICE : INDEXATION

1. Notions ciblées : Stratégie de recherche : Mot-clé (*question 03*) ; **Langage documentaire** (*question 12*) ; **Mot-clé** (*question 13*) **et Indexation automatique : moteur de recherche** (*question 26*)

Si la formation des élèves du secondaire à l'élaboration des requêtes est largement prise en charge lors des activités documentaires conjointes aux disciplines, l'étude des procédés et des enjeux de l'indexation, qu'elle soit humaine ou automatisée, n'est encore que très partiellement proposée aux classes. Par ailleurs, les notions de mot-clé, de requête, de langage documentaire et d'indexation, essentielles pour appréhender et maîtriser les opérations de recherche d'information, sont difficilement séparables les unes des autres et doivent être construites en même temps. A celles-ci s'adjoignent les notions secondaires d'index, de types d'indexation, de catalogue informatisé, de moteur de recherche, de thésaurus et de descripteur, de stratégie de recherche, de champ indexé et plein texte, de stratégie de recherche, de tag, d'occurrence, de chaîne de caractères, de document primaire et secondaire et de pertinence. C'est dire la place importante que prend ce domaine dans l'enseignement de l'information-documentation. Celui-ci peut et doit prendre place à la fois dans des pratiques de recherche d'information interdisciplinaires et dans des moments dédiés qui sont davantage propices à l'étude de ces phénomènes.

Les activités d'apprentissage à proposer aux classes sont nombreuses. Nous nous limiterons à en présenter quelques unes ici, mais en les classant selon trois approches pédagogiques appropriées : la méthodologie, l'observation et l'investigation.

La méthodologie

Approche majoritairement usitée qui appuie l'apprentissage sur la pratique et développe particulièrement des savoir-faire info-documentaires, les savoirs à intégrer restant disciplinaires et servant souvent de prétexte. La formation insiste plutôt sur l'élaboration de requêtes à partir de thèmes disciplinaires, requêtes qui sont ensuite soumises au catalogue informatisé du CDI ou aux moteurs de recherche. Une distinction importante semble pouvoir servir de base à la réflexion didactique selon que l'on considère le mot-clé dans une démarche :

- conceptuelle : préparer les élèves à interroger le catalogue, par l'analyse du sujet et sa thématisation, via un travail sur le lexique, un appui sur le thésaurus, la découverte et l'utilisation de langages contrôlés, en recourant au remue-méninge et en élaborant des schémas heuristiques pour affiner le lexique et établir des réseaux lexicaux et sémantiques ;
- fonctionnelle : préparer les élèves à interroger un moteur de recherche, en travaillant sur le langage naturel et par anticipation des mots et segments de phrases susceptibles d'entrer dans la composition des pages recherchées.

Dans les deux cas, la syntaxe d'interrogation, particulière à chaque outil, est également travaillée.

Par ailleurs, il peut être demandé aux élèves, sous forme de consignes intégrées à la tâche, de fournir un petit compte-rendu de la stratégie de recherche suivie et dans lequel les résultats retenus sont mis en relation avec les requêtes effectuées, le tout accompagné d'explications.

L'observation

Approche active fondée sur l'établissement d'un corpus ou le rapprochement de deux ou trois objets informationnels (outils de recherche, pages de résultats, processus, etc.) que les élèves doivent comparer, tester ou analyser afin de dégager de l'observation des principes ou des règles relatifs aux notions étudiées. Dans le cas présent, cette approche se prête tout particulièrement à la notion d'indexation, qu'il s'agira pour les élèves de comprendre. La relation à établir entre la requête de l'utilisateur et la réponse - sous forme de résultats - de l'outil de recherche se place au cœur du dispositif pédagogique à imaginer. Lors de moments dédiés, il pourrait être proposé des activités telles que :

- comparer différentes requêtes et analyser leur effet sur un outil, puis sur au moins deux outils distincts (logiciel documentaire, moteurs de recherche) ;
- présenter les réponses d'un outil de recherche (une page de résultats du logiciel documentaire ou d'un moteur de recherche) et faire retrouver, par l'analyse et le tâtonnement, la requête initialement utilisée. Différents exercices peuvent succéder pour former une progression et faire découvrir les différents aspects de la maîtrise de l'élaboration d'une requête ;
- proposer des requêtes qui incluent des variantes, telles que la graphie, le lexique, la syntaxe, et analyser les réactions du système. Placer progressivement les élèves en posture de chercheurs ;
- de la même manière, proposer un travail à partir d'homonymes, de synonymes, d'hyperonymes et d'hyponymes ;
- faire retrouver un document précis à partir de son analyse ;
- faire retrouver une image précise à partir de son analyse.

Dans tous les cas, la structuration de la notion se fera par un compte-rendu des expérimentations et la verbalisation des principes observés.

L'investigation

Les activités d'investigation se présentent de manière moins encadrées que celles d'observation et partent d'une question plus ouverte. Les élèves sont encouragés à mettre en œuvre des expérimentations pour tester les phénomènes qu'on leur demande d'étudier, à utiliser une documentation si besoin et à produire, in fine, une modélisation pour expliquer ces phénomènes. En l'occurrence, il s'agira de rendre compte de la manière dont le système d'information intègre le mécanisme de l'indexation pour permettre aux utilisateurs d'effectuer des recherches d'information.

Le point de départ peut être une question appuyée sur un simple constat :

- comment un moteur de recherche est-il capable de « remonter » autant de résultats en si peu de temps ?

- pourquoi et comment les résultats mobilisés par le logiciel documentaire ou le moteur de recherche sont-ils classés ?
- pourquoi le moteur de recherche donne-t-il accès directement à des pages (documents primaires) alors que le logiciel de recherche ne remonte que des notices (documents secondaires) ?
- que peuvent avoir en commun (recherche à facettes) un logiciel documentaire (E-sidoc), un moteur de recherche spécialisé (Yahoo!, Shopping) et un site de e-commerce (Leroy-Merlin, La Redoute, FNAC, etc.) ?
- pourquoi la plupart des moteurs de recherche sont-ils gratuits ?
- comment un moteur de recherche fait-il pour trouver des images ?
- comment un outil de recherche réagit-il à mes requêtes ?
- qui indexe le web (et comment) ?
- quels sont les avantages et les inconvénients de l'indexation automatique et de l'indexation humaine ?
- etc.

E. NOTION ORGANISATRICE : ESPACE INFORMATIONNEL

1. Notion ciblée : Catalogue

(questions 01 et 17)

Question 01

Les besoins de formation sont ici flagrants. Les résultats obtenus réinterrogent de même la façon d'enseigner la notion de catalogue informatisé et la pertinence des séquences mises en œuvre actuellement.

Concernant le catalogue informatisé du CDI, les formations méthodologiques, si elles n'abordent pas directement la notion de catalogue, doivent au minimum nommer le type d'outil, à savoir

« catalogue informatisé du CDI » plutôt que la marque de cet outil (BCDI, Esidoc ou PMB). On sait à quel point l'utilisation d'un langage technique précis tient une place importante dans les apprentissages. Hors des formations strictement méthodologiques, ou en complément de celles-ci, il est également envisageable d'aborder la notion en tant que telle, à partir par exemple d'une comparaison avec le catalogue de la bibliothèque municipale.

Les formations gagneraient sans doute à mettre en parallèle les notions de catalogue informatisé et de moteur de recherche, au travers d'activités de comparaison des résultats obtenus par l'un et l'autre, afin de mettre en évidence les spécificités de chacun de ces outils et de valoriser les particularités du catalogue dans son lien avec les fonds.

Une meilleure connaissance des types d'outils devrait ainsi favoriser le choix d'une stratégie de recherche mieux adaptée.

La stratégie de recherche mise en œuvre est aussi tributaire d'une bonne connaissance des types de documents et de leurs spécificités. Ainsi, savoir différencier un livre documentaire d'un périodique ou d'un usuel doit pouvoir permettre à l'élève d'orienter son choix d'un outil de recherche.

Il semble indispensable qu'une progression des apprentissages soit mise en place tout au long de la scolarité secondaire et que les connaissances acquises soient mobilisées, réinvesties, approfondies et évaluées à chaque niveau.

Question 17

Il conviendrait de mieux faire apprécier la diversité des types et des supports de documents disponibles sur le catalogue informatisé du CDI afin de déconstruire la représentation selon laquelle ce dernier ne recense que des livres et des documents sur support papier.

La notion de catalogue informatisé gagnera à être travaillée en regard avec celle de moteur de recherche. Ceci afin de faire appréhender aux élèves la diversité des types d'outils de recherche

disponibles, ainsi que leurs caractéristiques et leurs spécificités. Une bonne connaissance des outils de recherche permet de mieux choisir sa stratégie de recherche.

La notion de catalogue informatisé pourra aussi être travaillée, toujours en parallèle avec celle de moteur de recherche, au regard des notions d'espace informationnel, d'indexation et de fiabilité (fiabilité de l'information et fiabilité de la source). En effet le catalogue informatisé du CDI recense des ressources qui ont été préalablement sélectionnées pour leur fiabilité et pour leur pertinence potentielle. Ces ressources sont destinées à un public ciblé, prioritairement celui constitué par les élèves de l'établissement. Une sélection et une évaluation préalables ont été effectuées par des personnes compétentes, ce qui n'est pas du tout le cas lors de l'utilisation d'un moteur de recherche. Cette distinction entre pratique de consultation du catalogue et pratique d'interrogation d'un moteur est d'autant plus importante à l'heure des catalogues en ligne (OPAC).

La notion d'espace informationnel peut ainsi être introduite : dans quel espace informationnel recherche l'outil utilisé ? La notion de base de données peut aussi être abordée, le catalogue informatisé étant l'outil de recherche rattaché à la base de données du CDI.

2. Notion ciblée : Réseautage

(question 27)

Les points faibles que révèle cette enquête sont bien évidemment la collaboration et la recherche d'informations. D'un point de vue info-documentaire, on pourrait y ajouter la mutualisation si l'on infère des pratiques des adolescents que cette fonction concerne les données de type culturel (musique, cinéma, images) plutôt que les informations de type documentaire. Pour autant, même dans ce cas, il est important de former au partage et à l'échange de l'information : respect du droit d'auteur, éthique, respect de la vie privée, netiquette, ainsi qu'à la compréhension des enjeux commerciaux, politiques et sociaux des réseaux sociaux.

Ainsi, le principal défi posé à la didactique de l'information-documentation consiste à intégrer les réseaux sociaux dans les pratiques scolaires et notamment info-documentaires, en les faisant passer de la sphère des loisirs à la sphère des études.

Pour ce qui relève de la mutualisation et de la collaboration, il s'agirait de proposer aux classes des recherches d'informations collaboratives exploitant ou aboutissant à la création de plates-formes collaboratives de signets.

Le cas de la recherche d'informations est plus complexe parce qu'il s'agit là de tenter un changement de paradigme. Il faudrait progressivement réussir à imposer l'utilisation des réseaux sociaux comme une stratégie alternative au désormais classique recours aux moteurs de recherche. Si ces derniers permettent de tirer l'information en s'appuyant sur l'indexation automatique, l'application des méthodes de veille informationnelle aux réseaux sociaux offre l'occasion de tirer avantage du principe de recommandation. La recherche d'informations peut d'abord tirer profit des bases de données générées par les échanges et les mutualisations rendues possibles par les réseaux sociaux, via les signets et les tags qui indexent manuellement les ressources recommandées par leurs usagers (folksonomie). Dans un second temps, une veille informationnelle peut être élaborée à partir de suivis d'abonnements sélectionnés pour la pertinence de leur thème. Face à la multitude des résultats et à l'imprécision d'une recherche automatique obtenue à partir d'une requête adressée à un moteur de recherche, la sollicitation des réseaux sociaux peut s'avérer beaucoup plus sélective et appropriée parce que plus en phase avec les motivations personnelles et les besoins individuels d'information.

Un travail de conceptualisation doit venir conforter le développement de cette nouvelle compétence. Il s'agira de distinguer indexation humaine et indexation automatique, de comprendre les mécanismes et les enjeux de la veille et de ses outils et, enfin, de mener une réflexion poussée

sur les critères d'évaluation des sources et de crédibilité des auteurs, si l'on veut que les réseaux sociaux soient utilisés avec discernement et circonspection.

F. NOTION ORGANISATRICE : RECHERCHE D'INFORMATION

1. Notion ciblée : Moteur de recherche : classement des résultats *(question 06)*

Les besoins de formation sont ici très importants. Il convient de déconstruire cette confiance aveugle faite aux moteurs de recherche. Celle-ci est liée à une totale méconnaissance du fonctionnement des moteurs, aussi bien au niveau technique, qu'au niveau des enjeux économiques et de pouvoir qui les animent.

La connaissance des moteurs de recherche paraît devoir figurer en priorité dans la formation en information-documentation au collège et au lycée et pourrait même être initiée dès l'école primaire. En effet, les élèves utilisent très fréquemment cet outil qu'est le moteur de recherche et ils le font de manière informelle. Lorsque l'utilisation se fait dans le cadre scolaire, il est au mieux proposé aux élèves des consignes pour améliorer l'élaboration des requêtes et la sélection des résultats, mais la priorité n'est que trop rarement donnée à la connaissance du fonctionnement des moteurs. Afin de comprendre ce fonctionnement, on orientera les activités pédagogiques vers la découverte progressive des trois modules constitutifs des moteurs, à savoir la collecte automatique des données, l'indexation automatique et la présentation des résultats.

Cette découverte du fonctionnement des moteurs est propice à l'installation de situations d'investigation, voire de situations-problèmes, à partir notamment d'analyses de pages de résultats obtenues soit en fonction de requêtes différentes effectuées sur un même moteur, soit en comparant, à requête constante, les résultats remontés de différents moteurs. Les élèves sont

ainsi amenés, par émission d'hypothèses et par expérimentations successives, quitte à se documenter lorsque cela est nécessaire, à dévoiler le fonctionnement des moteurs et par conséquent à démystifier l'outil.

Les deux notions principales qui constituent ici l'enjeu de l'apprentissage se révèlent être l'indexation automatique et le classement des résultats (ranking). Cette dernière notion permet d'aborder les notions de pertinence et de popularité, qui sont les deux principaux indices utilisés par les moteurs pour classer les résultats. Ces travaux peuvent également conduire à comprendre la notion de référencement ou stratégie de positionnement des sites en vue d'être correctement classés par les moteurs.

Pour s'approprier la notion d'indexation automatique, on pourra également proposer des activités de comparaison entre les résultats poussés pas les moteurs de recherche en ligne et ceux remontés par le moteur du catalogue informatisé du CDI.

La page de résultats constitue un objet d'étude en soi, qui peut être choisi dès la 6ème. Les élèves connaissent peu son organisation, ni même la structuration des résultats eux-mêmes : quels mots pour les décrire ? Quelles relations entre eux et les pages web vers lesquelles ils pointent ? C'est à la suite de cette première approche que pourront être analysés les liens entre les requêtes et les résultats d'une part, les liens entre les résultats et les pages web d'autre part.

Plus largement, il s'agira de développer la culture de l'information des élèves par la reconnaissance des enjeux sociaux, économiques, voire politiques des moteurs. Des enquêtes pourraient alors être proposées aux élèves sur de multiples dimensions des moteurs : leur origine et leur histoire, leurs typologies d'usages, leur modèle économique, leurs stratégies marketing, leur implantation et leur influence internationales.

2. Notion ciblée : Opérateur de recherche « OU » (question 09)

En 2002, Jérôme Dinet et Jean-François Rouet notaient, à la suite de plusieurs études, que « l'utilisation de ces opérateurs posent des problèmes aux enfants, aux jeunes adultes et aux adultes » . Les faibles résultats obtenus dans le premier cycle universitaire au Québec et en Belgique confirment cette appréciation. Il peut donc sembler pertinent et opportun de mieux former, dès le secondaire, les élèves à la maîtrise de la logique booléenne dans la mesure où celle-ci continue de déterminer la réussite des recherches d'information en contexte numérique. Nous formulons alors les 4 propositions suivantes :

1. dès le collège, construire une progression en séquences portant sur les opérateurs « ET », « OU » et « SAUF » articulants expérimentations pratiques et apports théoriques et s'appuyant alternativement sur des situations de recherche d'information interdisciplinaires et sur des « moments décrochés » permettant d'explicitier les phénomènes observés ;

2. traiter de la logique booléenne en parallèle sur le logiciel documentaire du CDI et sur les moteurs de recherche en ligne, afin de montrer la cohérence de cette logique au-delà des formes et des contextes (ou/OR ; et/ ET par défaut ; sauf/-) ;

3. d'un point de vue didactique, recourir tant que faire se peut à la démarche de situation-problème : les élèves devant résoudre par eux-mêmes, au moyen d'hypothèses, d'enquêtes et de tâtonnements, le problème des différences entre des relevés de résultats conséquents à des requêtes composées de termes identiques. Ils construiront ainsi ces notions en faisant apparaître l'impact des opérateurs et en explicitant le fonctionnement du robot responsable de l'édition de ces résultats ;

4. les savoirs scolaires en information-documentation à construire sont :

- la logique booléenne à l'œuvre dans la recherche documentaire numérique ;

- l'indexation ;

- le fonctionnement des moteurs de recherche et des logiciels documentaires en recherche simple et en recherche avancée.

3. Notion ciblée : Requête (question 11)

Les connaissances relatives aux index de recherche sont à rattacher aux formations portant sur l'utilisation du catalogue informatisé et, plus généralement, des outils de recherche. Elles sont également à mettre en liaison avec les moteurs de recherche afin de montrer que la recherche d'information informatisée dépend essentiellement des procédures d'indexation des documents. Il est ainsi possible d'intéresser les élèves en leur proposant des situations-problèmes au cours desquelles ils doivent élucider quelques mystères observés sur les résultats des requêtes. L'étude comparée de résultats mis en relation avec des requêtes particulières amèneraient les élèves à comprendre comment fonctionne l'indexation des documents, selon qu'elle se produit à partir d'un catalogue informatisé (indexation manuelle, indexation par champs) ou bien à partir d'un moteur de recherche (indexation automatique, indexation plein texte). Pour en rester au premier cas, celui du catalogue informatisé du CDI, l'exercice relatif à la recherche de documents sur J. K. Rowling peut constituer un bon exemple d'activité : à partir d'un même mot-clé, proposer l'étude de différents résultats et demander aux élèves d'expliquer ce mystérieux mécanisme en les laissant procéder par tâtonnement sur le logiciel documentaire. La levée complète du mystère ne pourra alors se faire que par la compréhension totale du processus d'indexation propre au catalogue informatisé.

La notion d'« outil de recherche » sera de même abordée progressivement si, dans une phase ultérieure, on procède de même manière à la comparaison des résultats obtenus avec le catalogue et avec un moteur de recherche.

De la maîtrise de ces notions va dépendre la pertinence et l'efficacité des stratégies de recherche

prises en œuvre par les élèves. Savoir utiliser les outils nécessite par conséquent de construire des connaissances sur ceux-ci, lesquelles connaissances renvoient à des notions opératoires permettant de comprendre la logique interne des outils et des processus liés au traitement documentaire.

Les formations méthodologiques devraient ainsi être mises à profit pour faire réfléchir sur le fonctionnement des outils en même temps qu'elles préparent l'élève à analyser correctement son sujet et à définir sa stratégie de recherche.

4. Notion ciblée : Veille informationnelle (question 14)

Même si l'idée d'une formation des collégiens à la veille informationnelle peut être discutée, dans la mesure où ils ne maîtrisent pas suffisamment la compétence d'évaluation des sources et où ils n'en auraient pas encore l'utilité, cette notion peut au moins être préparée en vue de sa construction en lycée, soit au travers de son intérêt, via différents projets mettant en évidence sa fonction (projets de recherche documentaire à long terme, éducation à l'orientation), soit à partir des notions qui la constituent, telles :

- source et « sourcing »
- auteur
- besoin d'information
- évaluation de l'information
- stratégie de recherche d'informations (pull/push)

Notons que le domaine 4 du B2i Collège préconise que l'élève sache « s'abonner à des flux d'information ».

Au lycée, la nécessaire formation des élèves à la veille informationnelle doit leur permettre d'intégrer cette pratique comme une des modalités possibles de la recherche d'information. Elle nécessite cependant un temps long, afin que la mise en place de la veille ait le temps de porter ses fruits. Outre la formation à l'orientation, la formation peut

s'appuyer sur différents dispositifs requérant une information en provenance de sources repérées et validées, tels les TPE, l'ECJS ou tout projet se proposant d'inventorier une argumentation, des points de vue et une actualisation.

Le choix des sources cibles de la veille étant à situer au fondement de celle-ci, il conviendrait de centrer les apprentissages sur la notion de source (définition, typologie, enjeux) et, simultanément, sur la notion d'évaluation des sources. En particulier, la notion d'autorités plurielles (auteur, contenu, support, légitimation) est à ce propos indispensable à l'édification de l'autonomie de jugement des futurs étudiants.

5. Notion ciblée : Opérateur de recherche « ET » (question 16)

La formation à l'opérateur booléen « ET »

Au premier abord, si l'on ajoute aux résultats assez satisfaisants obtenus sur la maîtrise de l'opérateur « ET » au fait que ce dernier est de moins en moins « utile » dans l'écriture des requêtes en général, il n'apparaîtrait pas comme essentiel de renforcer la formation dans ce domaine.

Cependant, si l'on tient compte des remarques relatives à l'analyse des résultats de la question 9 portant sur « OU », la formation à la logique booléenne paraît absolument indispensable, ne serait-ce que pour améliorer les recherches d'information sur les moteurs. Dans ce cas, ces savoirs doivent être articulés à la connaissance du fonctionnement des moteurs de recherches et à l'indexation automatique.

La formation aux mots-clés

La formation à la bonne utilisation des mots-clés semble, quant à elle, nécessaire au premier abord. On sait pourtant à quel point les professeurs documentalistes axent leurs cours, en articulation avec des recherches disciplinaires, sur la stratégie de recherche, et notamment au collège où ils ont

de plus nombreuses opportunités de travail avec les élèves. Pour autant, les collégiens ne sont encore que 44% à maîtriser cette compétence en fin de cycle.

Afin de compléter les entrées procédurales majoritairement à l'œuvre au collège, nous suggérons que soient proposés aux élèves des apports conceptuels sur la définition et la fonction des mots-clés dans la recherche d'information. Ces savoirs gagneront bien évidemment à être rapprochés de ceux relatifs au fonctionnement des moteurs de recherche et des logiciels documentaires, ainsi qu'aux différents types d'indexation. Il importe que les élèves comprennent le traitement des requêtes par les outils afin de pouvoir trouver du sens à l'emploi des mots-clés et d'optimiser ainsi leur stratégie de recherche.

G. NOTION ORGANISATRICE : EXPLOITATION DE L'INFORMATION

1. Notions ciblées :

Fiabilité de l'information (*question 04*) et **Évaluation de l'information** (*question 18*)

Pour Alexandre Serres [20], chercheur en Sciences de l'information et de la communication et auteur d'un ouvrage sur la question, « Évaluer l'information est une des manifestations les plus fortes de notre «être-au-monde informationnel», dans la mesure où il s'agit d'une opération mobilisant à la fois nos connaissances, nos compétences mais aussi nos valeurs personnelles, nos jugements, nos opinions, nos goûts. Cette opération n'est ni purement technique, ni purement documentaire, elle n'est pas non plus purement cognitive, mais entremêle toutes ces dimensions et bien d'autres plus personnelles ».

L'évaluation de l'information a toujours existé. Autrefois réservée aux professionnels, elle repose désormais, notamment depuis l'émergence du web 2.0, sur les usagers pour lesquels elle est d'autant plus nécessaire que le numérique induit certains brouillages autour des notions autrefois

plus stables de document, d'auteur, de source et de support médiatique. L'unimédia que représente Internet et l'autorativité qu'offre le web 2.0 sont deux exemples reconnus de cette « confusion documentaire » qui rendent les tâches de sélection et d'évaluation a posteriori plus ardues aux usagers. Sur le plan pédagogique, Alexandre Serres met en garde contre les grilles d'évaluation prêtes à l'emploi qui donnent l'illusion que le problème peut se résoudre uniquement par la technique. Le processus est de loin plus complexe qui mêle à cette dimension socio-technique (le numérique, Internet) les dimensions informationnelles (pratiques de recherche), culturelles (usages numériques), psychologiques (représentations, attentes, cognition) et socio-politiques (la question de la confiance).

L'enseignant, devant cette complexité, ne doit pas baisser les bras mais chercher les voies d'un apprentissage ouvrant à la culture informationnelle. Il s'agira particulièrement de mesurer les enjeux de cette maîtrise, de s'enrichir du matériel conceptuel nécessaire à la compréhension du processus d'évaluation de l'information et de savoir se doter des outils rendant ces connaissances opératoires et cette maîtrise possible. Les quelques pistes évoquées ici à grands traits ne font qu'esquisser des chemins d'enseignement et d'apprentissage susceptibles d'être développés, concrétisés et adaptés selon les niveaux de la 6^e à la Terminale :

- Évaluer ses pratiques d'évaluation : tout apprentissage de cette nature devrait pouvoir débiter par une prise de conscience de ses propres pratiques. À l'aide d'outils diagnostiques (tests, QCM ou analyse de pratique), les élèves peuvent être amenés à faire un retour réflexif sur leurs gestes, leurs comportements et leurs représentations devant l'information qu'ils recherchent et exploitent.
- Rencontrer les enjeux de l'évaluation de l'information : l'adhésion à cet apprentissage ne peut pas se passer d'une prise de conscience des risques encourus par l'utilisation d'information pour le moins lacunaire ou erronée, au

pire instrumentalisée et toxique. Des activités d'observation et d'investigation, documentées ou non par l'actualité, devraient permettre aux élèves d'identifier les différents types d'info-pollution (E. Sutter) tels la surabondance (infobésité), la désinformation (atteinte à la démocratie), la médiocrité de l'information, la contamination de l'information (spams, virus, rumeurs), les effets pervers de la publicité et du marketing (référencement, spamming) et la tyrannie du temps réel (A. Serres [20]).

- Découvrir les outils de filtrage : on distinguera les grilles de critères d'évaluation que proposent en ligne de nombreux organismes de formation à la maîtrise de l'information des outils web permettant de filtrer les résultats d'une recherche, d'évaluer la réputation de sites, de signaler les sites douteux, d'analyser les canulars ou de donner des informations diverses sur les sites (popularité, PageRank, référencement, etc.). Ces aides techniques, si elles ne prétendent pas offrir des solutions définitives, ne laissent pas démunis les élèves et leur prouvent la réalité des défis à relever. Les découvertes de ces grilles et outils pourront être accompagnées de temps d'observation, de comparaison, de test et d'exploitation.
- Co-élaborer des outils personnels d'aide à l'évaluation de l'information et s'appropriier les notions essentielles : le but est de permettre aux élèves de construire l'armature conceptuelle de la notion d'évaluation de l'information tout en travaillant à l'identification des critères pertinents et à la réalisation d'une grille personnalisée. Deux axes, qu'il faudra croiser, peuvent nous venir en aide pour cette réflexion didactique : l'objet et le critère. S'agissant de l'objet de l'évaluation, qui ne peut être que le document, nous partirons de ses caractéristiques essentielles qui sont :

1. l'auteur, auquel, sont associées les notions de production de l'information, de source, d'émetteur et qui procède par intention (vision du document « par intention ») ;

2. l'utilisateur, auquel sont associées les notions de réception, de cognition, de besoin d'information, d'usage, de sélection et d'attribution (vision du document « par attribution ») ;

3. le contenu, auquel sont associées les notions d'information, de structuration, de typologies et de ressource ;

4. le support, auquel sont associées les notions de support documentaire, de média, de structuration.

Concernant le critère de l'évaluation, nous nous tournerons une fois de plus vers Alexandre Serres, dont la réflexion épistémologique débouche sur des propositions concrètes directement utilisables en didactique de l'information-documentation lorsqu'il présente les quatre critères transversaux du processus d'évaluation de l'information : la crédibilité, l'autorité, la qualité et la pertinence. Ces notions, si complexes et intriquées soient-elles, constituent des outils intellectuels puissants que les élèves doivent pouvoir s'approprier progressivement par confrontation au réel et par structuration.

Ainsi ces quatre critères peuvent être croisés avec chacune des quatre caractéristiques du document pour former la réflexion et le jugement lorsque les élèves se trouvent confrontés à l'évaluation de tout document susceptible de répondre à leur besoin d'information. Une première approche, qui pourrait être bien entendu développée pour le niveau lycée, permet déjà d'associer l'utilisateur au critère de pertinence, l'auteur à l'autorité et à la crédibilité, l'information à la qualité et à la crédibilité, le support, enfin, à l'autorité et à la qualité.

À titre d'exemple, un travail très fructueux peut déjà prendre pour objet d'étude une page de résultats et rechercher les nombreux indices support du jugement (nom de l'auteur, nom de l'organisme, congruence avec le thème, fraîcheur de l'information, nationalité du site, type de document, etc.). Les différents items qui ressortent de cette étude sont à mettre en relation avec les critères et les caractéristiques du document.

2. Notion ciblée : Éthique de l'information

(question 24)

L'enquête réalisée dans l'académie de Lyon a mis en relief l'importance de l'action éducative à réaliser à l'école en établissant que « les élèves cherchent quasiment uniquement sur Internet et principalement depuis chez eux » (Alexandre Serres [20]). Le temps passé pour conduire des recherches d'information au CDI étant par conséquent très réduit (21,4% en 6ème, 2,2% en 4ème, 18,7% en 2nde, 8,8% en Terminale), il convient d'inscrire ces besoins de formation au cœur des apprentissages info-documentaires.

Typologie des pratiques de plagiat

Notre enquête se rapproche d'autres études pour montrer que le plagiat à l'école peut avoir différentes causes :

1. Plagiat de contournement, ou d'évitement de l'apprentissage : ce sont les cas où l'élève réalise une économie cognitive substantielle en refusant de fournir un effort intellectuel pour intégrer une connaissance jugée trop complexe ou trop importante. Cette « paresse cognitive » peut être articulée à un manque de temps (certaines connaissances nécessitent du temps pour être assimilées) ou à un désintérêt du sujet cognitif pour le domaine de connaissance considéré. Plagier, d'un point de vue pragmatique strict, permet ainsi de répondre à la seule demande formelle d'un professeur –pour tout ou partie d'un devoir - sans pour autant répondre à sa demande didactique.
2. Plagiat d'omission, dans le but de s'attribuer l'idée d'un autre : ce sont les cas où l'élève répond à une demande didactique, puisqu'il fait l'effort d'intégrer une idée qui lui était étrangère, mais sans mentionner à qui il doit celle-ci. Cette « omission » peut avoir deux causes :
 - plagiat d'omission par ignorance : soit l'élève ignore les enjeux du référencement et ceux du

droit d'auteur, soit il les reconnaît mais ne maîtrise pas, ou ne dispose pas des règles techniques pour le faire ;

- plagiat d'omission par intention : l'élève connaît les enjeux, la règle scolaire et les règles techniques, mais décide délibérément de les enfreindre pour atteindre son but, qui est la réussite de son devoir.

La réponse éducative doit par conséquent être plurielle

Le plagiat dit de « contournement », sans doute le plus difficile à combattre, doit pouvoir être réduit, quelle que soit la discipline, par des exigences de contenu davantage personnalisées, afin de mieux correspondre aux intérêts et aux possibilités cognitives des élèves. L'accompagnement peut également aider ces élèves à surmonter les obstacles de type cognitif, méthodologique, organisationnel et de gestion du temps.

Le plagiat d'omission par ignorance semble le plus facile à contenir, en permettant à l'élève, d'une part, de prendre conscience des enjeux scientifiques, éthiques et législatifs du respect du droit d'auteur et, d'autre part, de connaître et de maîtriser les règles techniques de la citation et du référencement bibliographique. Ces contenus d'enseignement sont généralement déjà intégrés dans les formations info-documentaires conduites par les professeurs documentalistes.

Le plagiat d'omission par intention se combat avec l'arsenal dissuasif des sanctions prévues par l'établissement. Le rappel à la règle scolaire ou universitaire et le rappel à la loi ne doivent cependant pas dispenser de mettre à disposition des élèves les outils indiquant les règles à suivre.

Savoirs scolaires de l'information-documentation relatifs à la lutte contre le plagiat

La lutte contre le plagiat peut prendre les deux aspects de la répression et de la prévention par la formation. C'est dans cette seconde direction que

l'information-documentation se montrera la plus contributive, en permettant à l'élève de construire les connaissances et les savoir-faire nécessaires à la mise en place progressive des bonnes pratiques. Les objets scolaires de ce domaine pourraient être présentés ainsi :

1. Le droit d'auteur

- Construire des notions : il s'agira ici de sensibiliser au droit d'auteur, lequel nécessite de construire les notions d'auteur et d'œuvre. S'agissant des œuvres, les élèves doivent également penser à appliquer ce droit non seulement à l'information textuelle, mais également à l'étendre aux autres types d'information qu'ils recherchent habituellement (images, infographies, données).
- Comprendre des enjeux : les élèves doivent être sensibilisés aux enjeux scientifiques (remonter la chaîne des idées), éthiques (revenir par exemple à l'étymologie latine *plagium* : « vol d'esclave ») et législatifs (voir comment on peut garantir la propriété intellectuelle).
- Acquérir des savoir-faire : comment on peut repérer l'auteur d'un document, dans quels cas on doit le contacter, comment lire la licence garantissant le droit d'auteur, etc.

2. La prise de notes lors de la recherche d'information

Des savoir-faire à mobiliser lors de l'extraction d'informations :

- Sur support imprimé, développer une stratégie de référencement de l'information ;
- Sur support numérique en ligne, utiliser un document de collecte associant le copier-coller de l'URL à chaque extraction d'information d'une page web. L'URL permettra, pour les informations retenues, de remonter au document afin de compléter la référence.

3. La citation

Il faudra apprendre à distinguer la citation directe (copie telle quelle d'un extrait de texte que l'on

place entre guillemets) de la citation indirecte, ou paraphrase (formuler avec ses propres termes les idées d'un auteur) et les accompagner d'une référence. Dans les deux cas, différentes connaissances doivent être construites :

- Construire des notions : celles de « citation » et de « paraphrase » ;
- Comprendre les enjeux scientifiques et éthiques de ces deux types de citations ;
- Développer des savoir-faire, tels que savoir inscrire une citation dans son devoir en respectant les règles techniques propres à chaque type de citation, savoir référencer une citation.

D'un point de vue didactique, l'insertion d'une ou de plusieurs citations directes ou indirectes devrait faire partie des consignes de réalisation du document demandé à l'élève.

De même, un exercice préalable possible consisterait à leur faire repérer ces types de citation dans des textes scientifiques ou journalistiques, et à leur faire découvrir par eux-mêmes les règles techniques utilisées par ces auteurs.

4. Le référencement bibliographique

Comprendre le sens de la référence bibliographique constitue un objectif d'une portée supérieure au seul respect de la norme. Les élèves doivent être guidés dans la perception de cet enjeu de nature autant scientifique (comment un savoir s'élabore collectivement par les échanges que permettent ces références) qu'éthique (le respect de l'autre et de ses productions intellectuelles).

La compréhension de la norme (à aménager selon le niveau des élèves) et son respect amènent à prendre conscience du travail de l'auteur et de l'éditeur et à valoriser ceux-ci.

Enfin, l'élaboration par l'élève d'une bibliographie en fin de réalisation d'une production documentaire devrait l'aider à comprendre que l'on peut s'acquitter de notre dette intellectuelle.

Les programmes

de l'information-documentation

au collège

Vers
un curriculum
en information-
documentation

La programmation présentée est construite autour des quatre champs mis en avant par le GRCDI. Pour chaque champ, on précise les objectifs retenus pour le niveau, puis les notions développées, dans le cadre d'une *découverte*, d'une initiation ou d'un approfondissement. Les savoirs sont accompagnés de commentaires afin de faciliter la mise en œuvre.

Classe de sixième

L'enseignement de l'information-documentation en classe de sixième a une triple visée :

- consolider, enrichir et structurer les acquis de l'école primaire ;
- préparer à l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la maîtrise de l'information ;
- développer la capacité à utiliser les ressources imprimées et numériques de manière critique.

◆ 1. Environnements informationnels et numériques

Objectifs	
La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif : - de permettre aux élèves d'utiliser ces outils selon leurs besoins ; - de favoriser l'appropriation progressive de ces environnements.	
Notions : Espace informationnel, Centre de ressources, Bibliothèque, ENT, <i>Signalétique, Catalogue</i>	
Savoir : Se familiariser avec le centre de ressources du collège : se repérer dans l'espace, dans le fonds documentaire, sur l'ENT.	La découverte du centre de ressources se fait en début d'année pour que l'élève s'approprie cet espace assez tôt pour y venir sur le temps libre. Dans l'année, des projets menés avec d'autres enseignants viennent conforter cette familiarisation avec le centre de ressources (recherches info-documentaires).
Notions : Information, Type de document, Support, Structure du document	
Savoir : Distinguer l'information, le document, le support (et l'outil). Savoir : Comprendre la structure d'un livre documentaire, d'un périodique, d'un site web.	Dans le cadre d'une recherche documentaire, on peut réduire la recherche à certains types de document (ou imposer certains types de document). La manipulation est essentielle pour développer ces connaissances, en partant des acquis de l'école primaire et des usages informels des élèves.
Notions : Auteur, Référence, <i>Édition</i>	
Savoir : Identifier l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage. Savoir : Identifier les références d'un article de périodique, d'une page web	En collaboration avec les enseignants de Français, il s'agit de s'assurer de l'acquisition de ces notions essentielles.

⁴ Selon les 12 propositions du GRCDI : Environnements informationnels et numériques, Processus d'information et de documentation, Recul critique sur les médias, les TIC et l'information, Responsabilité légale et éthique relative à l'information.

◆ 2. Processus d'information et de documentation

Objectifs	
<p>Les connaissances et compétences relatives au processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de permettre aux élèves de connaître les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire, pour maîtriser ces activités ; - de favoriser progressivement l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires. 	
<p>Notions : Mot clé, Index</p>	
<p>Savoir : Définir les mots-clés utiles à une recherche.</p> <p>Savoir : Savoir utiliser les outils de recherche (index et sommaire d'un livre documentaire, barre de recherche d'un moteur de recherche)</p>	<p>La notion de mot clé est complexe pour les élèves. Il ne s'agit pas d'attendre des méthodes figées, mais de trouver en quoi la réflexion sur les liens entre requête et résultat rend la recherche plus efficace.</p>
<p>Notions : Recherche d'information, Moteur de recherche, Requête, Portail (en ligne), Navigation arborescente, Hypertexte</p>	
<p>Savoir : Distinguer navigateur et moteur de recherche. Définir un moteur de recherche et un portail en ligne.</p> <p>Savoir : Utiliser la navigation arborescente et hypertextuelle pour rechercher des informations.</p>	<p>Cette initiation s'appuie si possible sur des projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p> <p>L'acquisition de savoirs se nourrit des pratiques et apports des élèves, ainsi que des connaissances acquises au sujet des environnements informationnels et numériques (en particulier sur la structure du document).</p>
<p>Notions : Évaluation de l'information, Pertinence, Production documentaire, <i>Publication</i></p>	
<p>Savoir : Évaluer la pertinence d'un document lors d'une recherche.</p> <p>Savoir : Évaluer la fiabilité d'une information lors d'une recherche, à partir de critères simples.</p> <p>Savoir : Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information.</p>	<p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p> <p>Les notions de pertinence et de fiabilité sont complexes, leur appropriation est progressive. On part de considérations simples. Sous forme d'investigations, certains exercices peuvent consister à demander aux élèves pourquoi un site leur semble être fiable ou non.</p>

◆ 3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

Objectifs	
<p>L'approche des médias, des TIC et de l'information a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de développer la culture de l'information des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information) ; - de favoriser la pratique autonome et critique des outils numériques. 	
Notions : Information, Média	
<p>Savoir : Connaître les principaux médias.</p>	<p>Les séances de découverte du centre de ressources du collège sont l'occasion de développer ces connaissances.</p>
<p>Savoir : Définir les médias d'actualité et connaître des exemples variés.</p>	<p>L'histoire des médias peut être abordée pour l'Antiquité en collaboration avec l'Histoire.</p>
<p>Savoir : Comprendre la fiction comme information.</p>	<p>La Semaine de la presse et des médias peut être un appui à ces apprentissages, avec la disposition de nombreux titres et la mise en place d'activités variées.</p>
Notions : Médias sociaux (en ligne), Internet, Site web, Média	
<p>Savoir : Faire la différence entre Internet et web, entre web et médias sociaux.</p>	<p>Ces apprentissages peuvent faire l'objet d'approches complémentaires entre la technologie (sur l'aspect technique) et l'information-documentation (sur l'aspect pratique), avec des projets en commun qui permettent de faire sens.</p>
<p>Savoir : Connaître des exemples de médias sociaux en ligne et leur utilité.</p>	
Notions : <i>Identité numérique</i>	
<p>Savoir : Se poser des questions sur les traces qu'on laisse sur le web.</p>	<p>La notion d'identité numérique est complexe, comme celle de présence numérique. Pourtant, dès la sixième, elle peut susciter un débat, autour des pratiques réelles ou connues des élèves sur les médias sociaux en ligne.</p>

◆ 4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information

Objectifs	
<p>Le travail autour du droit et de l'éthique a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de permettre aux élèves de se poser les questions morales sur leurs pratiques de publication ; - de commencer à susciter un esprit critique à l'égard de l'information. 	
Notions : <i>Droit de l'information</i>	
<p>Savoir : Réfléchir aux conséquences des publications et objets publiés, en termes de morale, de droit.</p>	<p>Sans aller dans le détail des lois, il s'agit là de susciter la réflexion et la responsabilisation de l'élève sur ses pratiques ou sur celles de ses pairs.</p>

Classe de cinquième

En classe de cinquième, après une consolidation des apprentissages fondamentaux autour des notions organisatrices de document, de source et d'information, dans un nouvel environnement de travail qui permet par ailleurs d'engager des projets autour de la recherche d'information et de son exploitation, il convient d'approfondir certaines notions engagées en sixième, mais aussi d'initier des notions nouvelles pour les élèves, eu égard à leur développement et à leurs nouvelles capacités cognitives.

Le travail de publication par les élèves est une entrée importante pour le développement des notions qui y sont associées pour ce niveau. De même, l'entrée par les pratiques personnelles des élèves est essentielle, autour de son statut d'auteur, de ses recherches, de son inscription dans les environnements informationnels et numériques.

◆ 1. Environnements informationnels et numériques

Objectifs	
La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif : - de maîtriser l'accès physique à l'information, dans le collège ; - de connaître les modes de production des documents imprimés et numériques.	
Notions : Centre de ressources, Bibliothèque/CDI, Signalétique, Hébergement (en ligne)	
Savoir : Connaître le centre de ressources du collège : se repérer dans l'espace, dans le fonds documentaire, trouver les documents dont on a besoin. Savoir : Comprendre le principe de stockage des informations en ligne.	Dans l'année, des projets menés avec d'autres enseignants visent à conforter la familiarisation avec le centre de ressources (recherches info-documentaires). Les apprentissages associés à des aspects techniques de l'Internet peuvent être envisagés en lien avec l'enseignement de Technologie.
Notions : Support, Type de document, Document numérique en ligne, Publication	
Savoir : Pour chaque support, connaître le modèle de publication, de production documentaire.	Pour la publication comme pour l'édition, le témoignage ou la visite d'une entreprise peuvent être bénéfiques à la compréhension de ces objets info-documentaires par l'élève. L'approche de cette notion de publication peut être l'occasion de manipulations : fabrication de livres, initiation au langage HTML...
Notions : Source, Auteur, Référence, Édition	
Savoir : Identifier l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage. Repérer les références d'un document (titre, éditeur, date de publication, nombre de pages...) Savoir : Connaître quelques exemples d'édition, ainsi que le modèle de la chaîne du livre et de la page web (de l'écriture à la publication).	Lors d'activités de recherche, on amène l'élève à relever les références des documents. Cette séquence, au sujet de l'édition, peut entrer dans le cadre d'une découverte du monde professionnel, sur un secteur ciblé.

◆ 2. Processus d'information et de documentation

Objectifs	
<p>Les connaissances et compétences relatives au processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approfondir les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ; - de favoriser progressivement l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires. 	
<p>Notions : <i>Mot clé</i>, Catalogue, <u>Classement</u>, <u>Indexation automatique</u></p>	
<p>Savoir : Définir les mots clés utiles à une recherche et modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau).</p> <p>Savoir : Utiliser le catalogue du CDI pour trouver des documents répondant à un besoin d'information.</p> <p>Savoir : Trouver des documents dans le CDI, à partir d'une recherche, sans aide.</p>	<p>La notion de mot clé est complexe pour les élèves. En relation avec le travail sur le champ lexical, dans le cadre d'une recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à), on continue à développer la pratique des mots clés. Dans ce travail de recherche, l'élève doit pouvoir préciser les différentes étapes de son processus de réflexion (portfolio, carnet de bord...).</p>
<p>Notions : Recherche d'information, <u>Moteur de recherche</u>, <u>Requête</u>, <u>Portail (en ligne)</u>, <u>Navigation</u>, <u>Outil de recherche</u>, Catalogue</p>	
<p>Savoir : Connaître différents modes de recherche et différents outils de recherche.</p> <p>Savoir : Connaître simplement le fonctionnement d'un moteur de recherche (collecte des données, indexation automatique, présentation des résultats).</p>	<p>L'ensemble des notions développées en sixième sont approfondies en cinquième. L'étude des moteurs de recherche peut prendre la forme d'une enquête comparative, guidée par l'enseignant, afin de comprendre les différences et le fonctionnement. Une simulation peut être la bienvenue pour visualiser les liens entre interface de l'outil et base de données.</p> <p>Cet approfondissement s'appuie sur des projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p>
<p>Notions : Exploitation de l'information, <u>Évaluation de l'information</u>, <u>Pertinence</u>, <u>Production documentaire</u>, <u>Collecte de données</u>, <u>Publication</u></p>	
<p>Savoir : Évaluer la pertinence d'un document lors d'une recherche.</p> <p>Savoir : Évaluer la fiabilité d'une information lors d'une recherche, à partir de critères simples.</p> <p>Savoir : Collecter les informations à partir d'un document selon un besoin d'information.</p> <p>Savoir : Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information, en relation avec la notion de publication.</p>	<p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p> <p>L'outil « document de collecte » peut être utilisé pour développer les capacités de collecte de données.</p> <p>La production documentaire est l'occasion d'interroger l'action de communication, la publication.</p>

◆ 3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

Objectifs	
<p>L'approche sur les médias, les TIC et l'information a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de développer la culture de l'information des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information) ; - de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information et de la construction de l'identité numérique de chaque individu. 	
<p>Notions : Information, <u>Média</u>, Type d'information, <i>Économie de l'information</i></p>	
<p>Savoir : Connaître les principaux médias.</p> <p>Savoir : Connaître les moyens d'accès à l'information.</p> <p>Savoir : Connaître différents types d'information.</p> <p>Savoir : En rapport avec les médias, connaître les bases de l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier aux médias sociaux en ligne (publicité, publicité ciblée).</p>	<p>L'histoire des médias peut être abordée pour le Moyen Age en collaboration avec l'Histoire.</p> <p>Le travail de collaboration avec le professeur d'EMC peut être approprié, en particulier autour de thèmes citoyens (égalité, inégalités), à travers des recherches documentaires sur plusieurs moyens d'information.</p> <p>Autour d'une sélection de sites web et de documents imprimés, on peut demander à l'élève de classer les informations communiquées dans le document selon une typologie (information d'actualité, promotionnelle, professionnelle, institutionnelle, spécialisée, etc.).</p>
<p>Notions : <u>Médias sociaux (en ligne)</u>, <u>Internet</u>, <u>Site web</u></p>	
<p>Savoir : Connaître des exemples de médias sociaux en ligne et leur utilité. Cerner les inégalités dans l'utilisation des médias .</p>	<p>Ces apprentissages peuvent faire l'objet d'approches partagées entre la technologie (sur l'aspect technique) et l'information-documentation (sur l'aspect pratique), avec des projets en commun qui permettent de faire sens.</p> <p>Il en va de même, pour certaines études de cas, avec les programmes d'Enseignement moral et civique (EMC). Cet enseignement permet un lien intéressant en cinquième pour aborder la question des inégalités.</p>
<p>Notions : Information, Médias sociaux (en ligne), <i>Identité numérique</i></p>	
<p>Savoir : Comprendre les liens entre pratique des médias sociaux et construction de soi. Cerner les inégalités dans l'accès à la connaissance et à l'information.</p> <p>Savoir : Mesurer les conséquences d'une publication numérique personnelle.</p>	<p>La notion d'identité numérique est complexe, comme celle de présence numérique. En cinquième, l'entrée par l'économie de l'information et la conception des médias sociaux, est une nouvelle entrée pour comprendre les enjeux de cette notion.</p>

◆ 4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information

Objectifs	
<p>Le travail autour du droit et de l'éthique a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de permettre aux élèves de se poser les questions morales sur leurs pratiques de publication ; - de continuer de susciter un esprit critique à l'égard de l'information et du droit associé à cette notion. 	
Notions : <i>Droit de l'information</i>	
<p>Savoir : Mesurer les conséquences des publications et objets publiés, en termes de morale et de droit.</p> <p>Savoir : Connaître les bases fondamentales du droit de propriété intellectuelle et de droit à l'image.</p> <p>Savoir : Connaître ses droits et devoirs, en la matière, en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numérique.</p>	<p>Sans aller dans le détail des lois, il s'agit là de susciter la réflexion et la responsabilisation de l'élève sur ses pratiques ou sur celles de ses pairs, dans la continuité de ce qui est abordé en classe de sixième.</p> <p>A travers un corpus d'images sélectionnées en amont, on peut demander à l'élève de préciser, pour certaines images du corpus, pourquoi certaines ne peuvent pas être publiées de nouveau, alors que pour d'autres c'est possible.</p>

Classe de quatrième

En classe de quatrième, les apprentissages info-documentaires visent à ce que l'élève parvienne à connaître les tenants et les aboutissants du travail de production documentaire, à travers la publication et l'édition, mais aussi l'éditorialisation et l'instabilité

documentaire. La lecture et l'écriture de l'information sont mises en valeur, en regard du droit associé à cette notion. La maîtrise du document et de l'information l'amène à développer son esprit critique pour concevoir l'organisation d'un espace informationnel qui lui soit propre.

◆ 1. Environnements informationnels et numériques

Objectifs	
La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif : - de commencer à organiser un environnement informationnel personnel (références, veille) ; - de repérer les références essentielles qui permettent d'identifier un document.	
Notions : Espace informationnel, <u>Centre de ressources</u> , <u>Bibliothèque/CDI</u> , <u>Architecture de l'information</u> , <u>Veille informationnelle</u>	
Savoir : Développer son environnement informationnel, de manière progressive, par la connaissance de sites web de référence, mais aussi de ressources imprimées.	L'approche par thème, selon des projets menés avec d'autres disciplines ou sur des dispositifs, permet d'engager la réflexion sur l'organisation de l'information pour l'élève. On peut amener l'élève à élaborer une cartographie de références autour d'un sujet ou d'un domaine (à partir d'une recherche filée sur l'année). Ce peut être l'occasion d'une découverte de la veille informationnelle, en introduisant des connaissances sur les flux RSS.
Notions : Document, <u>Support</u> , <u>Type de document</u> , <u>Document numérique en ligne</u> , <u>Publication</u> , Numérisation, Instabilité documentaire	
Savoir : Connaître les procédures de numérisation de documents de différents types. Savoir : Différencier le web statique et le web dynamique. Découvrir les enjeux associés à l'instabilité documentaire, en particulier sur les médias sociaux et sites web pratiqués.	Les apprentissages associés à ces aspects techniques sont envisagés en lien avec la Technologie. Avec les bases de la publication numérique apportées en classe de cinquième, la découverte d'autres langages, sans codage par les élèves, permet de montrer la complexité de la création web (PHP, javascript...). Une simulation peut être bienvenue pour appréhender les liens entre interfaces et bases de données.
Notions : <u>Auteur</u> , <u>Référence</u> , <u>Édition</u> , Collection (édition), Source, Type de document	
Savoir : Identifier l'auteur et l'éditeur d'un ouvrage. Repérer les références d'un document (titre, collection, date de publication, nombre de pages, URL...).	Lors d'activités de recherche, on amène l'élève à relever les références des documents. On peut demander une classification des références par type de document (par exemple sous la forme d'une cartographie des sources).
Savoir : Connaître quelques exemples d'éditeurs et de collections.	

◆ 2. Processus d'information et de documentation

Objectifs	
<p>Les connaissances et compétences relatives au processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approfondir les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ; - de favoriser progressivement l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires. 	
<p>Notions : <u>Mot clé</u>, <u>Classement</u>, Catalogue, Classification, Référencement, <i>Indexation</i>, <i>Indexation documentaire</i>, <i>Indexation automatisée</i></p>	
<p>Savoir : Définir les mots clés utiles à une recherche et modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau).</p> <p>Savoir : Comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement.</p>	<p>Après une approche par la pratique, dans le cadre de recherches documentaires, la notion de mot clé est abordée par la logique de l'indexation, en tant qu'opération intellectuelle.</p> <p>Dans ce travail de recherche, l'élève doit pouvoir préciser les différentes étapes de son processus de réflexion (portfolio, carnet de bord...).</p>
<p>Notions : Recherche d'information, <u>Outil de recherche</u>, <u>Requête</u>, <u>Navigation</u>, Besoin d'information</p>	
<p>Savoir : Définir son besoin d'information.</p> <p>Savoir : Choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information.</p>	<p>Cette approche nouvelle du besoin d'information s'appuie si possible sur des projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p>
<p>Notions : Exploitation de l'information, <u>Évaluation de l'information</u>, <u>Pertinence</u>, <u>Production documentaire</u>, Collecte de données, Source, <i>Prise de notes</i></p>	
<p>Savoir : Évaluer ou réévaluer la pertinence d'un document lors d'une recherche.</p> <p>Savoir : Évaluer la fiabilité d'une information lors d'une recherche, à partir de critères simples.</p> <p>Savoir : Collecter les informations à partir d'un document selon un besoin d'information.</p> <p>Savoir : Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information, en citant les sources.</p>	<p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p> <p>Si l'objectif, en termes de compétences, est le même qu'en classe de cinquième, il convient de prendre en considération l'ensemble des notions nouvelles qui permettent une approche plus critique et plus complexe par l'élève.</p>

◆ 3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

Objectifs	
<p>L'approche sur les médias, les TIC et l'information a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de développer la culture de l'information des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information) ; - de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information et de la construction de l'identité numérique de chaque individu. 	
Notions : Information, <u>Média</u> , <u>Type d'information</u> , Économie de l'information	
<p>Savoir : Connaître plusieurs médias et les bases de leur modèle économique.</p> <p>Savoir : Connaître différents types d'information.</p>	<p>Le travail de recherche documentaire peut être associé à ce champ, avec le choix d'un média d'actualité, pour chaque élève, à exposer aux autres (définition, ligne éditoriale, modèle économique...).</p> <p>L'histoire des médias peut être abordée pour les XVIII^e et XIX^e siècles en collaboration avec l'Histoire.</p> <p>Un travail d'investigation peut être entrepris : suivi de la propagation d'une opinion ou d'une rumeur.</p> <p>Autour d'une sélection de sites web et de documents imprimés, on peut demander à l'élève de classer les informations communiquées dans le document selon une typologie (information d'actualité, promotionnelle, professionnelle, institutionnelle, spécialisée, etc.). A l'élève de nommer les différents types d'information.</p>
Notions : <u>Médias sociaux (en ligne)</u> , <u>Internet</u> , <u>Site web</u>	
<p>Savoir : Connaître des exemples de médias sociaux en ligne et leur modèle économique.</p> <p>Savoir : En rapport avec les médias, connaître les bases de l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier aux médias sociaux en ligne (publicité, publicité ciblée).</p>	<p>Le travail de recherche documentaire peut être associé à ce secteur, avec le choix d'un média social, pour chaque élève, à exposer aux autres (définition, enjeux dans les usages, modèle économique...).</p> <p>Un travail d'investigation peut être entrepris : traçage d'une personnalité publique...</p>
Notions : Exploitation de l'information, <u>Évaluation de l'information</u>	
<p>Savoir : Définir des critères d'évaluation de l'information à partir de connaissances sur l'économie de l'information et le fonctionnement des médias.</p>	<p>Dans le cadre de cet axe, l'évaluation de l'information est envisagée en termes de construction d'une ligne éditoriale ou en termes d'enjeux associés au fonctionnement économique des médias sociaux en ligne et du web.</p>

◆ 4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information

Objectifs	
<p>Le travail autour du droit et de l'éthique a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître le cadre juridique associé au droit de l'information ; - de comprendre les enjeux liés à la morale et au droit, en termes éthiques et législatifs. 	
Notions : Droit de l'information, <i>Éthique de l'information</i>	
<p>Savoir : Connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à l'image.</p> <p>Savoir : Connaître ses droits et devoirs, en la matière, en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numérique, en relation avec les principales lois en vigueur.</p>	<p>En se basant sur des études de cas de pratiques quotidiennes, il peut s'agir, en lien avec les programmes d'EMC, d'étudier des exemples de procès associés à ces questions de droit de l'information, afin de comprendre le fonctionnement judiciaire tout en développant des connaissances et compétences sur la pratique réfléchie des médias et médias sociaux en ligne.</p> <p>Dans les travaux de publication, rendus publics, le choix des illustrations peut être motivé en lien avec les questions de droit.</p>

Classe de troisième

En classe de troisième, les objectifs énoncés en début de collège sont d'autant plus essentiels que ce niveau correspond à la fois à la fin d'un cycle d'approfondissement, avec un bilan transitoire ou final, et à la fin proche de la scolarité obligatoire et

commune. Sur le plan cognitif, une étape importante est atteinte vers l'âge de 14-15 ans, qui permet de consolider les cultures communes de l'information des élèves, en particulier au sujet de l'évaluation de l'information, tout en continuant la familiarisation avec la notion vaste d'espace informationnel.

◆ 1. Environnements informationnels et numériques

Objectifs	
La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif : <ul style="list-style-type: none">- d'organiser un environnement informationnel personnel (références, veille) ;- de comprendre le fonctionnement du web dynamique ;- de repérer les références qui permettent d'identifier un document.	
Notions : Espace informationnel, <u>Centre de ressources</u> , Base de données, <i>Cloud computing</i> , <i>Sécurisation des données</i> , Architecture de l'information, Veille informationnelle	
Savoir : Comprendre le fonctionnement d'une base de données, en tant qu'outil permettant l'enregistrement et l'accès à l'information. Savoir : Commencer à maîtriser son environnement informationnel et son évolution, avec la connaissance de ressources de référence (numériques, imprimées).	La mise en place d'une base de données est difficile dans le cadre d'apprentissages avec une mise en activité. Une simulation peut être bienvenue pour appréhender les liens entre interfaces et bases de données. L'élève est amené à développer son propre environnement, avec différents outils présentés, afin de quitter le collège avec des outils, et les compétences associées à leur maîtrise. On peut amener l'élève à élaborer une cartographie de références autour d'un sujet ou d'un domaine (à partir d'une recherche filée sur l'année). Ce peut être l'occasion d'une initiation à la veille informationnelle, en introduisant des connaissances sur les flux RSS.
Notions : <u>Document</u> , <u>Support</u> , <u>Type de document</u> , <u>Document numérique en ligne</u> , <u>Publication</u> , <u>Instabilité documentaire</u>	
Savoir : Définir le ou les types de document à consulter selon le besoin d'information. Savoir : Faire le lien entre l'instabilité documentaire et la conception des documents numériques (en lien avec des connaissances, par exemple, sur les bases de données).	On s'intéresse en particulier à la documentation pratique ou à la documentation technique. Avec les bases de la publication numérique apportées en classes de cinquième et de quatrième, on développe les liens entre langages web et web visible, en favorisant la mise en activité.
Notions : <u>Auteur</u> , <u>Référence</u> , <u>Édition</u> , <u>Collection (édition)</u> , <u>Source</u> , <u>Type de document</u>	
Savoir : Identifier et reporter les références d'un document (auteur, titre, édition, collection, date de publication, nombre de pages, URL...).	Lors d'activités de recherche, l'élève relève les références des documents. Une enquête autour des auteurs (contacts, autres activités d'écriture, etc.) peut être envisagée.
Savoir : Connaître des exemples d'éditeurs et de collections.	On demande une classification des références par type de document (par exemple sous la forme d'une cartographie des sources).

◆ 2. Processus d'information et de documentation

Objectifs	
<p>Les connaissances et compétences relatives au processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approfondir les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ; - de maîtriser l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires. 	
<p>Notions : Indexation, <u>Mot clé</u>, <u>Classement</u>, Catalogue, Classification, Référencement, <i>Bruit documentaire</i>, <i>Silence documentaire</i>, <i>Indexation documentaire</i>, <i>Indexation automatisée</i></p>	
<p>Savoir : Définir les mots clés utiles à une recherche et modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau).</p> <p>Savoir : Savoir utiliser le catalogue du CDI.</p> <p>Savoir : Comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement.</p>	<p>Après une approche par la pratique, dans le cadre de recherches documentaires, la notion de mot clé est abordée par la logique de l'indexation, en tant qu'opération intellectuelle.</p>
<p>Notions : Recherche d'information, <u>Outil de recherche</u>, <u>Requête</u>, <u>Navigation</u>, <u>Besoin d'information</u>, <i>Veille informationnelle</i></p>	
<p>Savoir : Comprendre le lien entre une base de données et un outil de recherche. Connaître plusieurs outils de recherche et leur fonctionnement.</p> <p>Savoir : Définir son besoin d'information.</p> <p>Savoir : Choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information.</p> <p>Savoir : Connaître le principe de la veille informationnelle et de son fonctionnement.</p>	<p>L'approche associée au besoin d'information s'appuie si possible sur des projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p> <p>Dans le cadre de recherches, la veille informationnelle suppose un sujet suivi sur un temps relativement long, avec l'utilisation de flux RSS (par agrégateur), d'autres suivis variés (compte <i>Twitter</i>, page <i>Facebook</i> spécialisée, etc.).</p>
<p>Notions : Exploitation de l'information, <u>Évaluation de l'information</u>, <u>Pertinence</u>, <u>Source</u>, <u>Collecte de données</u>, <u>Prise de notes</u>, <u>Production documentaire</u>, <u>Publication</u>, <u>Citation</u>, <u>Plagiat</u></p>	
<p>Savoir : Évaluer ou réévaluer la pertinence d'un document lors d'une recherche.</p> <p>Savoir : Évaluer la fiabilité d'une information lors d'une recherche, à partir de critères simples.</p> <p>Savoir : Collecter les informations à partir d'un document selon un besoin d'information.</p> <p>Savoir : Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information, en citant les sources.</p> <p>Savoir : Choisir le mode de publication adapté à la communication de l'information produite.</p>	<p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (Français, Histoire, Géographie, SVT, etc.) ou un dispositif (Histoire des Arts, Éducatifs à).</p> <p>On insiste sur la qualité de l'auteur pour l'évaluation de l'information : identité, production, crédit, à partir d'une recherche complémentaire.</p> <p>La production documentaire est l'occasion d'interroger l'action de communication, la publication. Les choix du ou des supports et des outils peuvent apparaître dans le processus d'exploitation de l'information par l'élève.</p>

◆ 3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

Objectifs	
<p>L'approche des médias, des TIC et de l'information a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approfondir le développement de la culture de l'information des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information), en particulier en termes de médiatisation ; - de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information et de la construction de l'identité numérique de chaque individu. 	
Notions : Information, Média, Type d'information, Économie de l'information, Désinformation	
<p>Savoir : Connaître plusieurs médias et les bases de leur modèle économique.</p> <p>Savoir : Connaître différents types d'information.</p>	<p>En termes pédagogiques, les apprentissages relatifs aux médias rejoignent ici les programmes d'Enseignement moral et civique (EMC), autour de « l'opinion publique et les médias » et sur la diversité et le rôle des médias, des sondages d'opinion et du rôle d'Internet.</p> <p>L'histoire des médias peut être abordée pour le XX^e siècle en collaboration avec l'Histoire.</p>
Notions : Médias sociaux (en ligne), Internet, Site web	
<p>Savoir : Connaître les principaux médias sociaux en ligne et leur modèle économique. Cerner l'évolution récente des médias sociaux.</p> <p>Savoir : Connaître les bases de l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier celles des médias sociaux en ligne (publicité, publicité ciblée).</p>	<p>Le travail de recherche documentaire peut être associé à ce champ, avec le choix d'un média social, pour chaque élève, à exposer aux autres (définition, ligne éditoriale, économie...), selon des exigences plus importantes qu'en classe de quatrième au sujet de l'analyse critique du média choisi.</p> <p>On interroge la question de la notoriété.</p> <p>L'élève peut être amené à interroger sa propre expérience du Web et des médias sociaux (en ligne) : cartographie des sites fréquentées, selon les usages.</p>
Notions : Exploitation de l'information, Évaluation de l'information, Médiatisation, Identité numérique, Discours (rhétorique, intention)	
<p>Savoir : Comprendre le rôle de la médiatisation d'une information dans la construction d'une culture de l'information. Faire le lien entre médiatisation et critères d'évaluation de l'information.</p> <p>Savoir : Faire le lien entre l'économie de l'information et les enjeux relatifs à la présence numérique et à la construction d'une identité numérique.</p>	<p>Dans le cadre de cet axe, l'évaluation de l'information est envisagée en termes de médiatisation ou en termes d'enjeux associés au fonctionnement économique des médias sociaux en ligne et du web. Cela peut prendre la forme de l'étude de cas d'une nouvelle et de sa diffusion, d'un « buzz »...</p> <p>Une typologie des traces numériques peut être envisagée, sous forme d'activité de recherche.</p>

◆ 4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information

Objectifs	
<p>Le travail autour du droit et de l'éthique a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître le cadre juridique associé au droit de l'information ; - de comprendre les enjeux liés à la morale et au droit, en termes éthiques et législatifs. 	
Notions : Information, Droit de l'information, Éthique de l'information	
<p>Savoir : Connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à l'image.</p> <p>Savoir : Connaître ses droits et devoirs, en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numérique, en relation avec la législation en vigueur.</p>	<p>En se basant sur des études de cas de pratiques quotidiennes, il peut s'agir, en lien avec les programmes d'Enseignement moral et civique (EMC), d'étudier des exemples de procès associés à ces questions de droit de l'information, afin de comprendre le fonctionnement judiciaire tout en développant des connaissances et compétences sur la pratique réfléchie des médias et médias sociaux en ligne.</p>
Notions : Espace informationnel, Base de données, Cloud computing, Sécurisation des données	
<p>Savoir : Connaître les questions morales et légales, de manière simplifiée, posées par le développement des bases de données et par l'ensemble des solutions de stockage de données informationnelles sur des serveurs distants.</p>	<p>La connaissance de ces nouveaux environnements informationnels et numériques conduit à poser les questions de légalité en matière de manipulation des données informationnelles en ligne. On peut s'appuyer sur des débats récents sur le sujet, en particulier avec des ressources de la CNIL et d'organismes indépendants. Il peut aussi s'agir d'une enquête sur une entreprise de l'Internet (fournisseur d'accès, hébergeur, GAFAs), pour comprendre le fonctionnement d'un réseau (sous forme d'exposés, d'expositions...).</p>

Les bases communes

de l'information-documentation au lycée

Nous proposons maintenant d'établir les bases d'un enseignement commun pour le lycée, dans la continuité des apprentissages abordés au collège. Le propos va donc à l'essentiel, sans prendre en considération chaque filière dans le détail, pour développer un premier cadre directeur qui puisse ensuite conduire à l'élaboration de contenus spécifiques au curriculum pour chaque voie générale, technologique ou professionnelle. Si les objectifs et les notions envisagés restent communs, il s'agit là de recommandations et de propositions, avec une adaptation nécessaire au niveau attendu dans chaque voie de formation, en se focalisant sur certains objets d'apprentissage en information-documentation selon les voies de formation. A cette fin, il est intéressant de procéder à une lecture de ce qui existe dans l'enseignement agricole, en particulier depuis 2010 avec un objectif, au baccalauréat professionnel, qui vise à « répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information-documentation »¹.

Classe de seconde

La classe de seconde est une classe de détermination. Le cadre programmatique du curriculum en information-documentation a pour fonction :

- de conforter l'acquisition par chaque élève d'une culture de l'information nécessaire à la vie en société et à la compréhension du monde ;
- d'assurer et de consolider les bases de savoirs en information-documentation, nécessaires à la poursuite d'études au lycée ;
- de développer des notions complexes au sein de parcours de formation spécifiques.

Comme en collège, une notion peut être l'objet d'une *découverte*, d'une initiation ou d'un approfondissement.

¹ Textes réglementaires pour l'enseignement de l'information-documentation [dans l'enseignement agricole].
Disponible en ligne sur le site de l'ENFA : <http://cdi.enfa.fr/professeur-documentaliste-dans-lenseignement-agricole/textes-reglementaires-pour-lenseignement-de-linformation-documentation/>

◆ 1. Environnements informationnels et numériques

Objectifs	
<p>La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser un environnement informationnel personnel (en termes de références, veille) ; - de comprendre le fonctionnement des bases de données en ligne ; - de repérer les références qui permettent d'identifier un document. 	
<p>Notions : Espace informationnel, <u>Centre de ressources</u>, <u>Bibliothèque/CDI</u>, <u>Signalétique</u>, <u>Base de données</u>, <u>Architecture de l'information</u>, Cloud computing, Sécurisation des données, Archivage des données</p>	
<p>Savoir : Se familiariser avec un autre centre de ressources (CDI).</p> <p>Savoir : Comprendre le fonctionnement d'une base de données, en tant qu'outil permettant l'enregistrement et l'accès à l'information.</p> <p>Savoir : Maîtriser son environnement informationnel et son évolution, avec la connaissance de ressources et d'outils de référence (numériques, imprimés).</p>	<p>Dès le début de la classe de seconde, les élèves sont amenés à découvrir le CDI du lycée.</p> <p>Le travail autour des bases de données peut être l'occasion de collaborations avec les professeurs de mathématiques, au sujet des algorithmes.</p> <p>L'élève est amené à développer son propre environnement, afin de démarrer son nouveau cycle d'études avec des outils, et les compétences associées à leur maîtrise. La maîtrise d'un domaine de connaissances peut être un choix pertinent pour la mise en valeur de références et d'outils de veille par l'élève.</p>
<p>Notions : <u>Document</u>, <u>Support</u>, <u>Type de document</u>, <u>Périodicité</u>, <u>Structure du document</u>, <u>Publication</u></p>	
<p>Savoir : Choisir un type de document selon le besoin d'information.</p> <p>Savoir : Maîtriser la variété des supports et des structures du document.</p> <p>Savoir : Connaître de nouvelles publications périodiques de référence.</p> <p>Savoir : Reconnaître l'intention de publication selon le discours (signe -dont hypertexte-, sens, design).</p>	<p>La classe de seconde est l'occasion de reprendre les éléments fondamentaux associés à la notion organisatrice du document, dans un nouvel environnement de travail, avec des ressources plus variées et avec des structures parfois plus complexes.</p>
<p>Notions : <u>Source</u>, <u>Auteur</u>, <u>Référence</u>, <u>Édition</u>, <u>Collection (édition)</u>, <u>Type de source</u>, <u>Bibliographie</u>, <u>Notice bibliographique</u></p>	
<p>Savoir : Identifier et reporter les références d'un document (auteur, titre, édition, collection, date de publication, nombre de pages, URL...).</p> <p>Savoir : Développer des compétences de rédaction d'une bibliographie.</p> <p>Savoir : Distinguer la source (intention et contexte discursif) des sources (référencement). Différencier source documentaire et journalistique.</p>	<p>L'identification des références devient une démarche essentielle à toute production documentaire. La collaboration et la cohérence doivent se retrouver de l'information-documentation vers les autres disciplines.</p> <p>Lors d'une recherche, le principe d'une petite enquête pour présenter chaque auteur peut s'avérer intéressante pour développer différentes notions.</p> <p>L'acquisition de ces savoirs peut participer d'un travail d'éducation au média journalistique.</p>

◆ 2. Processus d'information et de documentation

Objectifs	
<p>Les connaissances et compétences relatives aux processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de consolider les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ; - de maîtriser l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires. 	
<p>Notions : Indexation, <u>Mot clé</u>, <u>Classement</u>, <u>Référencement</u>, <u>Métadonnée</u>, <u>Catalogue</u>, <u>Classification</u>, <u>Bruit documentaire</u>, <u>Silence documentaire</u>, <u>Indexation documentaire</u>, <u>Langage documentaire</u>, <u>Indexation libre</u>, <u>Indexation automatisée</u></p>	
<p>Savoir : Définir les mots-clés utiles à une recherche. Modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau).</p> <p>Savoir : Savoir utiliser le catalogue du CDI.</p> <p>Savoir : Comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement.</p>	<p>On insiste sur la réflexivité de la recherche, autour du besoin d'information et des mots clés, en enregistrant les démarches pratiques et en les interrogeant pour les comprendre et les améliorer dans un cadre pratique toujours très subjectif.</p> <p>Pour cela, les élèves sont initiés au modèle évaluation-sélection-traitement (E.S.T)</p> <p>La notion de mot-clé est abordée par la logique de l'indexation, en tant qu'opération intellectuelle.</p>
<p>Notions : <u>Recherche d'information</u>, <u>Outil de recherche</u>, <u>Moteur de recherche</u>, <u>Requête</u>, <u>Navigation arborescente</u>, <u>Hypertexte</u>, <u>Besoin d'information</u>, <u>Veille informationnelle</u></p>	
<p>Savoir : Penser son environnement informationnel. Choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information.</p> <p>Savoir : Connaître plusieurs moteurs de recherche et leurs différences, leur fonctionnement (collecte des données, indexation automatique, présentation des résultats).</p> <p>Savoir : Connaître le principe de la veille informationnelle et de son fonctionnement. Connaître des outils de veille.</p>	<p>On développe, au cours des séquences spécifiques de recherche documentaire, les aspects techniques de la recherche (fonctionnement d'un moteur de recherche, variété des outils de recherche, opérateurs booléens), en permettant aux élèves de découvrir par eux-mêmes, dans des activités guidées par exemple, ses fonctionnements et variétés.</p> <p>On peut demander à l'élève de formaliser son processus de veille, à travers une recherche filée sur l'année, avec au moins un outil (agrégateur de flux RSS, réseaux sociaux...).</p>
<p>Notions : <u>Exploitation de l'information</u>, <u>Évaluation de l'information</u>, <u>Pertinence</u>, <u>Collecte de données</u>, <u>Prise de notes</u>, <u>Production documentaire</u>, <u>Publication</u>, <u>Citation</u>, <u>Plagiat</u>, <u>Discours (rhétorique, intention)</u>, <u>Éditorialisation</u>, <u>Analyse documentaire</u>, <u>Résumé</u></p>	
<p>Savoir : Évaluer la pertinence d'un document lors d'une recherche.</p> <p>Savoir : Évaluer la fiabilité d'une information lors d'une recherche, à partir de critères avancés.</p> <p>Savoir : Collecter les informations à partir d'un document selon un besoin d'information.</p> <p>Savoir : Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information. Devenir « auteur ». Savoir citer d'autres travaux à l'intérieur d'une production documentaire.</p>	<p>L'activité de choix à opérer parmi plusieurs documents, lors d'une recherche complexe, permet de travailler et d'évaluer ces savoirs.</p> <p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (lettres, histoire, géographie, SVT, etc.) ou un projet plus large.</p> <p>Des recherches complémentaires sur la source (contexte) permettent de développer une meilleure évaluation de l'information.</p> <p>Le travail de production documentaire est complété par un développement des notions de discours et d'éditorialisation, afin que la lecture et l'écriture associées permettent aux élèves de développer un esprit critique face à l'information et à sa communication (avec une responsabilisation de l'élève en tant qu'auteur).</p>

◆ 3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

Objectifs	
<p>L'approche sur les médias, les TIC et l'information a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de poursuivre le développement de la culture de l'information des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information), en particulier en termes de diversification pour des niveaux de lecture adaptés ; - de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information et de la construction de l'identité numérique de chaque individu. 	
<p>Notions : Information, Média, Économie de l'information, Type d'information, Nature physique de l'information, Donnée informationnelle</p>	
<p>Savoir : Connaître plusieurs médias. Cerner la diversité des types et des natures de l'information.</p> <p>Savoir : Comprendre le lien entre information et média. Comprendre l'influence d'un dispositif (infrastructure technique, diffusion et conservation, modèle économique et social) dans l'acte de publication.</p> <p>Savoir : Connaître différents médias et leur modèle économique.</p>	<p>En termes pédagogiques, dans le cadre d'une collaboration, le travail sur les médias rejoint ici les programmes d'ECJS, mais également de lettres, de géographie, d'histoire, etc., en termes de ressources disponibles en vue d'un recul critique sur des sujets d'actualité.</p> <p>L'histoire des médias peut être abordée en collaboration avec l'Histoire, sur un temps long.</p>
<p>Notions : Médias sociaux (en ligne), Internet, Site web</p>	
<p>Savoir : Connaître les principaux médias sociaux en ligne et leur modèle économique. Cerner l'évolution récente des médias sociaux.</p> <p>Savoir : Connaître les bases de l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier celles des médias sociaux en ligne (publicité, publicité ciblée).</p> <p>Savoir : Distinguer l'autorité de la notoriété et de la popularité.</p>	<p>Le travail de recherche documentaire peut être associé à ce champ, avec le choix d'un média social, pour chaque élève, à exposer aux autres (définition, enjeux des pratiques, modèle économique...). La recherche peut aussi porter sur une figure importante de l'Internet et de son histoire, en termes d'accès à et de diffusion de l'information.</p>
<p>Notions : Exploitation de l'information, Identité numérique, Évaluation de l'information, Médiatisation, Discours (rhétorique, intention), Éditorialisation</p>	
<p>Savoir : Comprendre le rôle de la médiatisation d'une information dans la construction d'une culture de l'information. Faire le lien entre médiatisation et critères d'évaluation de l'information. Cerner les inégalités devant l'accès à l'information et l'utilisation des médias.</p> <p>Savoir : Faire le lien entre la notion de médiatisation et celle d'identité numérique.</p>	<p>Afin de développer le recul critique de l'élève, il s'agit là de pousser l'étude des liens entre l'information analysée (donnée, type, nature), et sa médiatisation ou sa publication, avec pour objectif d'améliorer la lecture critique et l'évaluation de l'information. Cela peut prendre la forme de l'étude de cas d'une nouvelle et de sa diffusion, d'un « buzz »...</p>

◆ 4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information

Objectifs	
L'acquisition de connaissances sur le droit et l'éthique de l'information a pour objectif : - de connaître le cadre juridique associé au droit de l'information ; - de comprendre les enjeux liés à la morale et au droit, en termes éthiques et juridiques.	
Notions : Information, <u>Droit de l'information</u> , <u>Éthique de l'information</u> , <u>Désinformation</u>	
<p>Savoir : Connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à/de l'image.</p> <p>Savoir : Connaître et distinguer la responsabilité auctoriale de la responsabilité éditoriale.</p> <p>Savoir : Connaître ses droits et devoirs en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numériques, en relation avec la législation en vigueur.</p>	Le projet de production documentaire et de publication se prête à un travail de réflexion et de pratique au sujet du droit de l'information.
Notions : Base de données, Cloud computing, Sécurisation des données, Internet, Site web, Messagerie (web), ENT	
<p>Savoir : Connaître les questions politiques, scientifiques et juridiques posées par le développement des bases de données et par l'ensemble des solutions de stockage de données informationnelles sur des serveurs distants.</p> <p>Savoir : Connaître les questions politiques, scientifiques, et juridiques posées par le développement du web et des espaces numériques de travail.</p>	<p>La connaissance avancée de ces environnements informationnels et numériques conduit à poser les questions juridiques en matière de manipulation des données informationnelles en ligne. On peut s'appuyer sur des débats récents sur le sujet, en particulier avec des ressources de la CNIL et d'organismes indépendants. L'ECJS se prête à la collaboration en la matière.</p> <p>On développe la question du rôle du citoyen et de son évolution avec le développement du numérique.</p> <p>On élargit le questionnement aux espaces numériques du web et de l'ENT (en s'appuyant sur l'ENT de l'EPLÉ).</p>

Classe de première et de terminale

Le cycle terminal permet l'acquisition de savoirs en information-documentation qui doivent être adaptés à la filière choisie, et qui doit favoriser une continuité avec l'entrée dans le monde professionnel ou un cursus dans des études supérieures (universitaires, classes préparatoires...). Nous présentons des savoirs à développer dans toutes les filières, selon des pratiques différenciées, mais également des savoirs, indiqués en italique, qui ne sont à développer que dans certaines filières, selon la spécialisation.

Le cadre programmatique du curriculum en information-documentation a pour fonction :

- de conforter l'acquisition par chaque élève de la culture de l'information nécessaire à la vie en société et à la compréhension du monde ;
- de développer l'autonomie et l'esprit critique de l'élève dans sa recherche et sa production documentaire ;
- de développer des notions complexes au sein de parcours de formation spécifiques.

◆ 1. Environnements informationnels et numériques

Objectifs	
<p>La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser un environnement informationnel personnel et professionnel (en termes de références, de veille) ; - de comprendre l'origine, le fonctionnement et l'évolution des ressources ; - de maîtriser l'écriture des références qui permettent d'identifier un document. 	
<p>Notions : Espace informationnel, <u>Centre de ressources</u>, <u>Base de données</u>, <u>Architecture de l'information</u>, <u>Cloud computing</u>, <u>Sécurisation des données</u>, <u>Archivage des données</u>, <u>Intranet</u>, <u>Réseau documentaire</u>, <u>Hébergement (en ligne)</u></p>	
<p>Savoir : Connaître différents types de centres de ressources.</p> <p>Savoir : Maîtriser et gérer le fonctionnement d'une base de données.</p> <p>Savoir : Maîtriser son environnement informationnel et son évolution, avec la connaissance de ressources et d'outils de référence (numériques, imprimées), en particulier à des fins professionnelles.</p>	<p>Les élèves sont amenés à « utiliser » plusieurs centres de ressources en vue de recherches et de productions documentaires.</p> <p>Le travail autour des bases de données peut toujours être l'occasion de collaborations avec les professeurs de mathématiques, au sujet des algorithmes. Le développement de ces notions dépend particulièrement de la filière, avec parfois la nécessité d'une manipulation de bases de données.</p> <p>L'élève est amené à développer son propre environnement, avec différents outils présentés.</p>
<p>Notions : <u>Document</u>, <u>Support</u>, <u>Type de document</u>, <u>Structure du document</u>, <u>Publication</u>, <u>Périodicité</u>, <u>Document hôte</u>, <u>Document primaire</u>, <u>Document secondaire</u>, <u>Document tertiaire</u></p>	
<p>Savoir : Maîtriser la variété des supports, des types et des structures du document.</p> <p>Savoir : Connaître de nouvelles publications périodiques de référence, en relation avec la filière choisie.</p> <p>Savoir : Reconnaître l'intention de publication selon un discours (signe -dont hypertexte-, sens, design).</p> <p>Savoir : Distinguer documents primaire, secondaire et tertiaire. Connaître l'utilité de chaque type.</p>	<p>Le cycle terminal est l'occasion de consolider les éléments fondamentaux associés à la notion organisatrice du document.</p> <p>En filière générale et technologique, on peut envisager des apprentissages plus complexes au sujet du document, en particulier dans les voies littéraires.</p>
<p>Notions : <u>Source</u>, <u>Auteur</u>, <u>Référence</u>, <u>Édition</u>, <u>Collection (édition)</u>, <u>Type de source</u>, <u>Bibliographie</u>, <u>Notice bibliographique</u>, <u>Source primaire</u>, <u>Source secondaire</u></p>	
<p>Savoir : Identifier et reporter les références d'un document (auteur, titre, édition, collection, date de publication, nombre de pages, URL...).</p> <p>Savoir : Maîtriser les compétences de rédaction d'une bibliographie.</p> <p>Savoir : Développer des connaissances avancées sur la source (intentionnalité et contexte du discours).</p> <p>Savoir : Interpréter la bibliographie proposée par un auteur.</p>	<p>L'identification des références devient une démarche essentielle à toute production documentaire. La collaboration et la cohérence doit se retrouver, de l'information-documentation vers les autres disciplines, autour d'une typologie des références, d'une bibliographie commentée, d'une sitographie...</p> <p>Lors d'une recherche, le principe d'une petite enquête pour présenter chaque auteur, avec une biographie, peut s'avérer intéressante pour développer différentes notions.</p> <p>En filière générale et technologique, on peut envisager des apprentissages avancés au sujet de la source, en particulier dans les voies littéraires. Cela passe par exemple par l'étude du point de vue d'un auteur et du contexte d'écriture à travers les sources citées.</p>

◆ 2. Processus d'information et de documentation

Objectifs	
<p>Les connaissances et compétences relatives aux processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maîtriser les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ; - d'être autonome et critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires, personnelles et professionnelles. 	
<p>Notions : <u>Indexation, Mot clé, Classement, Bruit documentaire, Silence documentaire, Catalogue, Classification, Indexation documentaire, Langage documentaire, Descripteur, Thésaurus, Référencement, Métadonnée, Indexation automatisée, Indexation libre (folksonomie)</u></p>	
<p>Savoir : Définir les mots-clés utiles à une recherche. Modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau).</p> <p>Savoir : Savoir utiliser le catalogue du CDI ou d'un autre centre de ressources.</p> <p>Savoir : Comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement. Développer des compétences personnelles et professionnelles de référencement et de réflexion sur l'indexation et son évolution.</p>	<p>Pour tous, les notions de mot-clé et de catalogue sont développées, en première et en terminale. Selon la voie de formation, les notions associées de classement et de classification sont abordées. De même, la notion de référencement et les concepts associés sont mis en avant dans certaines filières, en particulier pour ce qui concerne la communication, avec une complexification entre première et terminale.</p> <p>La compréhension du modèle E.S.T peut être approfondie.</p>
<p>Notions : <u>Recherche d'information, Outil de recherche, Moteur de recherche, Métamoteur, Annuaire et Annuaire (web), Portail (en ligne), Interface de recherche, Requête, Opérateur de recherche, Navigation arborescente, Hypertexte, Sérendipité, Besoin d'information, Veille informationnelle</u></p>	
<p>Savoir : Penser son environnement informationnel. Choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information.</p> <p>Savoir : Connaître plusieurs moteurs de recherche et leurs différences.</p> <p>Savoir : Connaître le principe et le fonctionnement de la veille informationnelle. Connaître des outils de veille adaptés à l'utilisation personnelle et professionnelle.</p>	<p>Dans cette notion organisatrice, aucune notion déjà initiée ou approfondie n'est laissée de côté dans le tronc commun. Il s'agit par contre d'adapter les exigences à la voie de formation et/ou à l'utilité de la maîtrise de ces notions dans une perspective de professionnalisation.</p> <p>Certaines filières supposent d'aborder le fonctionnement et l'utilisation d'une plus grande variété d'outils de recherche, dans le détail (annuaire, portail, flux RSS, médias sociaux...).</p> <p>On peut demander à l'élève de formaliser son processus de veille, à travers le carnet de bord de TPE, avec au moins un outil (agrégateur de flux RSS, réseaux sociaux...).</p>
<p>Notions : <u>Exploitation de l'information, Évaluation de l'information, Pertinence, Collecte de données, Production documentaire, Discours (rhétorique, intention), Éditorialisation, Analyse documentaire, Prise de notes, Résumé, Citation, Plagiat</u></p>	
<p>Savoir : Évaluer la pertinence d'un document lors d'une recherche.</p> <p>Savoir : Évaluer la fiabilité d'une information lors d'une recherche, à partir de critères avancés.</p> <p>Savoir : Collecter les informations à partir d'un document selon un besoin d'information.</p> <p>Savoir : Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information. Devenir « auteur ». Savoir citer d'autres travaux à l'intérieur d'une production documentaire.</p> <p>Savoir : Reconnaître l'intention de publication selon le discours (signe -dont hypertexte-, sens, design).</p>	<p>L'activité de choix à opérer parmi plusieurs documents, lors d'une recherche complexe, permet de travailler et d'évaluer ces savoirs.</p> <p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (lettres, histoire, géographie, SVT, etc.) ou un projet plus large.</p> <p>La recherche systématique sur l'auteur (identité, production, crédit) permet de consolider la notion d'évaluation de l'information.</p> <p>Le travail de production documentaire voit ses exigences augmenter : communication, taille, efficacité du propos, clarté...</p>

◆ 3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

Objectifs	
<p>L'approche des médias, des TIC et de l'information a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de poursuivre le développement de la culture de l'information des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information), en particulier en termes d'évaluation de l'information ; - de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information et de la construction de l'identité numérique de chaque individu. 	
<p>Notions : Information, <u>Média</u>, <u>Type d'information</u>, <u>Nature physique de l'information</u>, <u>Donnée informationnelle</u>, <u>Code</u>, <u>Message</u>, <u>Économie de l'information</u></p>	
<p>Savoir : Connaître le fonctionnement, la ligne éditoriale et le modèle économique de plusieurs médias (dont des médias d'actualité et des médias sociaux en ligne).</p> <p>Savoir : Cerner les enjeux liés au développement de la société de l'information et de la communication, par l'acquisition d'une culture de l'information réfléchie.</p> <p>Savoir : Comprendre l'influence d'un dispositif (infrastructure technique, diffusion et conservation, modèle économique et social) dans l'acte de publication.</p>	<p>Les deux classes de première et de terminale permettent à tous de conforter une culture associée à des médias, parfois spécifiques à la filière de formation.</p> <p>Les voies générales et technologiques, en particulier dans les filières littéraires, économiques et STMG, ainsi que les formations associées à la communication, comprendront des apprentissages particuliers pour développer davantage le concept de culture de l'information, mais aussi les notions précises de donnée, de code, de message.</p>
<p>Notions : <u>Médias sociaux (en ligne)</u>, <u>Internet</u>, <u>Site web</u></p>	
<p>Savoir : Connaître les principaux médias sociaux en ligne et leur modèle économique. Cerner l'évolution récente des médias sociaux.</p> <p>Savoir : Connaître l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier aux médias sociaux en ligne (publicité, publicité ciblée), et son évolution.</p> <p>Savoir : Distinguer l'autorité de la notoriété et de la popularité.</p>	<p>Ces notions sont maintenues pour l'ensemble des voies de formation, mais avec une étude approfondie pour les filières économiques et STMG, en termes de modèle économique et d'évolution de ces environnements numériques.</p> <p>L'élève peut être amené à interroger sa propre expérience du Web et des médias sociaux (en ligne) : cartographie des sites fréquentées, selon les usages. On peut interroger l'évolution de ces usages personnels et scolaires tout au long de son parcours (depuis ses 10 ans, par exemple).</p>
<p>Notions : <u>Exploitation de l'information</u>, <u>Évaluation de l'information</u>, <u>Médiatisation</u>, <u>Discours (rhétorique, intention)</u>, <u>Éditorialisation</u>, <u>Identité numérique</u></p>	
<p>Savoir : Développer des compétences de lecture et d'évaluation de l'information, afin de prendre en considération l'évolution des médias et des modes de communication, pour une lecture et une écriture critique.</p> <p>Savoir : Maîtriser la notion d'identité numérique, la question de la présence numérique. Considérer les enjeux associés à cette notion.</p> <p>Savoir : Connaître la notion de contexte associée à l'acte de publication (relation diffusion-réception, image de soi, identité numérique).</p>	<p>La connaissance plus précise du fonctionnement des médias, à partir d'une lecture régulière par l'élève sur des supports et types variés, adaptés aux filières, vient conforter le développement d'une réflexion critique pour le citoyen en devenir.</p> <p>Cela peut prendre la forme de l'étude de cas d'une nouvelle et de sa diffusion, d'un « buzz », avec une réflexion critique sur le rôle de chaque média dans la diffusion.</p> <p>Après des apprentissages continuels sur la notion d'identité numérique, on s'appuie là sur un questionnement philosophique, politique, économique et citoyen, autour de cette notion, en collaboration avec les disciplines.</p>

◆ 4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information

Objectifs	
<p>L'acquisition de savoirs sur le droit et l'éthique de l'information a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître le cadre juridique associé au droit de l'information, adapté à la voie professionnelle choisie ; - de comprendre les enjeux liés à la morale et au droit, en termes éthiques et juridiques. 	
<p>Notions : Information, <u>Droit de l'information</u>, <u>Économie de l'information</u>, <u>Éthique de l'information</u>, <u>Désinformation</u></p>	
<p>Savoir : Connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à l'image et de l'image.</p> <p>Savoir : Connaître ses droits et devoirs en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numériques, en relation avec la législation en vigueur.</p> <p>Savoir : Connaître et distinguer la responsabilité auctoriale de la responsabilité éditoriale.</p>	<p>Le projet de production documentaire et de publication se prête à un travail actif de réflexion et de pratique au sujet du droit de l'information. Des liens étroits sont établis entre les questions de droit et les questions économiques envisagées dans l'axe 3.</p>
<p>Notions : Espace informationnel, Base de données, <u>Cloud computing</u>, <u>Sécurisation des données</u>, <u>Internet</u>, <u>Site web</u>, <u>Messagerie (web)</u>, <u>ENT (environnement numérique de travail)</u></p>	
<p>Savoir : Connaître les questions politiques, scientifiques et juridiques posées par le développement des bases de données et par l'ensemble des solutions de stockage de données informationnelles sur des serveurs distants.</p> <p>Savoir : Connaître, de manière avancée, les questions politiques, scientifiques et juridiques posées par le développement du web et des espaces numériques de travail.</p> <p>Savoir : Connaître les responsabilités légales et éthiques qui ressortent de la publication.</p>	<p>L'approche associée à l'espace informationnel, en termes de droit et d'éthique, dépend pour beaucoup de la filière, selon la spécialisation de l'élève.</p>



FÉDÉRATION
DES ENSEIGNANTS DOCUMENTALISTES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
25, rue Claude Tillier - 75012 Paris - contact@fabden.asso.fr

Président :
Florian Reynaud

Suivi éditorial :
Gildas Dimier - Florian Reynaud

Création graphique :
*Kthy Drouadène - www.papillonage.fr
Agnès Ledem*

Imprimerie A3 DIFFUSION - La Rochelle

Abonnement servi aux adhérents
Vente au numéro : 10 €

www.fadben.asso.fr

ISSN 1260-7649